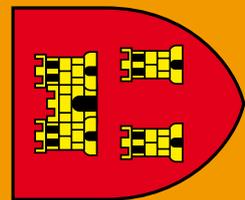


RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



COMMUNE DE JUSSY



COMPTE-RENDU
ADMINISTRATIF ET FINANCIER
EXERCICE 2013

LE MOT DU MAIRE

Au Président du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la Commune de Jussy,

2013, une année où Jussy se développe et accueille...

Jussy a choisi un développement mesuré alliant respect de la nature et des zones agricoles, bien-être de ses habitants, tradition et sens de l'accueil. Ainsi, des espaces constructibles ont donné lieu à de nouveaux logements; au cours de l'année 2013, 116 nouveaux habitants s'installent à Jussy et découvrent avec enthousiasme ce que notre village peut offrir: école, garderie, agence postale et mairie, marchés à la ferme et marché du mercredi sur la place du village, boulangerie, 3 restaurants ainsi que différents commerces, autant de lieux d'animation, autant de lieux de rencontres et de partages. C'est avec plaisir que nous espérons rencontrer nos nouveaux Jusserands lors des nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année par nos sociétés locales, ou par la Mairie, moments d'amitié et de convivialité en toute décontraction.

Vivre à Jussy, animer et participer à la vie du village, c'est aussi prendre connaissance de sa vie politique. Dans cette optique et en conformité avec la loi, je vous sou mets le compte-rendu administratif et financier de la Commune pour l'année 2013. Je formule l'espoir que ce rapport vous apporte des éléments supplémentaires qui permettent de vous intéresser à la vie de notre commune et de bien comprendre les actions menées par les Autorités communales. Y sont traités notamment les points suivants:

Un parc immobilier assurant un développement mesuré du village

- Inauguration de nouveaux immeubles par la Fondation de la Commune de Jussy du Logement et par des particuliers
- Acquisition de la parcelle de l'ancienne chapelle catholique comme réserve à bâtir pour les générations futures
- Acquisition d'une villa sise route de Jussy n°340, pour les mêmes motifs

Des femmes et des hommes qui contribuent à une vie sociale et harmonieuse:

- Accueil de médecins, les doctresses Baumgartner-Naderi et Sacher - Menegay ainsi que le docteur Riad Kini qui occupent les anciens locaux de la poste transformés en un cabinet médical
- Accueil de M. Nicolas Pictet, Pasteur, et M. Eric Imseng, Diacre, en remplacement de M. Christian van den Heuvel, Pasteur, arrivé au terme de son ministère

Un esprit d'ouverture:

- Séance d'informations destinée à l'ensemble de la population à propos de la circulation dans le village de Jussy. Cette séance a également apporté la réponse des Autorités communales aux 180 pétitionnaires qui réclamaient une route de contournement du centre du village.

Les finances communales avec quelques surprises...

- Baisse de la manne fiscale de l'ordre de CHF 1'000'000.- sur les prévisions reçues en octobre 2013
- Correctif sur les impôts encaissés dans les années 1999/2000 qui a impacté négativement notre résultat pour un montant de CHF 948'620.80.-

...qui restent néanmoins saines

- Le bouclage 2013 présentant, après dissolution de réserves et comptabilisation d'amortissements extraordinaires, un excédent de CHF 169'744.05.-
- Avec un centime additionnel voté à CHF 0.40.- pour 2014

L'ensemble de ces résultats est l'aboutissement d'un travail de toute une équipe et c'est l'occasion pour moi de remercier chaleureusement mes Adjoints pour leur excellente collaboration et leur maîtrise des dossiers. Merci également aux Conseillers municipaux qui savent prendre la mesure des objets traités et permettent à l'Exécutif d'avancer sur des dossiers parfois épineux. Ces remerciements ne seraient pas complets sans y associer nos collaborateurs qui œuvrent au bien-être de l'ensemble de notre population.

Arrivé au terme de cette année passionnante, je peux affirmer que Jussy vit sereinement grâce à l'engagement de vous tous.

Bonne lecture.

Josef Meyer



EXECUTIF ET CONSEIL MUNICIPAL



L'EXECUTIF



Josef Meyer
Maire

Anne-Françoise Morel
Adjointe

Denis Chenevard
Adjoint

BUREAU

Composition au 1^{er} juin 2013



Président
Philippe
Othenin-Girard



Vice-présidente
Myriam
Rivollet



**Secrétaire
(hors conseil)**
René
Beaud

CONSEILLERES ET CONSEILLERS



Jean Daniel
Baud



Sandra
Bolzonello



Cyril
Bugnon



Patricia
Crousaz Pantet



Nicolas
Emmenegger



Catalina
Kauz



Richard
McAllister



Alain
Magistra



Louise
Martin



Géraldine
Mathieu



Olivier
Sommer

ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL



ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL

Il s'est réuni à 9 reprises en 2013. Voici le résumé des points traités les plus importants :

18 février 2013

- **Délibération** - Transformation de la CAP en fondation de droit public
- **Délibération** - Fixation des indemnités 2013 de l'Exécutif
- **Délibération** - Prêt direct de la Commune de Jussy à la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement
- **Discussion générale** - Construction d'un skate-park
- **Discussion générale** - Ancienne chapelle catholique
- **Discussion générale** - Place de jeux des Prés-Seigneur

11 mars 2013

- **Information** - Comptes 2012
- **Information** - Bouclement des comptes après travaux : bâtiment de la mairie, école, mise en souterrain des lignes électriques secteur Beillans, Bellebouche et Château-l'Evêque
- **Suivi de dossier** - Construction d'un parking souterrain

8 avril 2013

- **Délibération** - Vente d'une surface de terrain de 24 m², issue de la parcelle Domaine Public Communal n°968C pour mise en conformité des limites de la parcelle n°158 propriété du consorts Magistra, route de Jussy 363
- **Présentation des comptes communaux 2012**
- **Présentation des comptes 2012** de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement
- **Information** - Projet Clair-Vivre

13 mai 2013

- **Délibération** - Adoption des comptes communaux 2012
- **Délibération** - Adoption des crédits budgétaires complémentaires 2012
- **Résolution** - Adoption des comptes 2012 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement
- **Discussion** - Circulation dans le village de Jussy : suite à donner à la pétition
- **Présentation** du règlement de location des salles
- **Présentation** de l'installation d'un skate-park
- **Délibération** - Election du bureau du Conseil municipal pour la période 2013-2014

10 juin 2013

- **Présentation et adoption** du compte-rendu administratif et financier 2012

9 septembre 2013

- **Délibération** - Transformation de la mairie - Crédit complémentaire suite aux transformations du bâtiment
- **Délibération** - Création d'une place de jeux à la place des Prés-Seigneur
- **Discussion avant préavis à délivrer par l'Exécutif** - Transformation du manège de la Renfile situé en zone agricole
- **Présentation** du rapport préliminaire concernant la création de la zone 30 km/h
- **Point de situation** - Construction d'un parking souterrain

14 octobre 2013

- **Délibération** - Transformation de la mairie. Crédit supplémentaire suite aux transformations du bâtiment
- **Possibilités d'acquérir des biens immobiliers :**
 - **Vote de principe** - Achat d'une bande de terrain jouxtant la parcelle n°53, à l'ouest de la mairie
 - **Discussion** - Achat du presbytère
 - **Discussion** - Achat d'un bien sis le long de la route de Jussy n°340
 - **Présentation** du plan des investissements et estimation de la rentabilité de ces objets par la Commission Administration
- **Présentation** du budget 2014
- **Présentation** du projet de création de la zone 30 km/h
- **Présentation** d'un projet d'implantation d'une école privée à Jussy

11 novembre 2013

- **Discussion de principe** - Création d'un parking souterrain
- **Délibération** - Approbation du budget 2014
- **Délibération** - Fixation du montant minimal de la taxe professionnelle communale pour 2014
- **Délibération** - Achat de la parcelle n°136 de la Commune de Jussy, propriété route de Jussy n°340
- **Délibération** - Modification de limite de parcelles, le long du Chamboton, par un échange mètre par mètre entre M. Alexandre Mévaux et la Commune de Jussy

9 décembre 2013

- **Débat et prise de position** - Projet d'école privée à Lullier
- **Délibération** - Proposition d'amortissements complémentaires sur l'exercice comptable 2013
- **Discussion** - Election complémentaire d'un membre d'un Exécutif d'Arve & Lac au sein du Conseil d'administration des Services Industriels de Genève

Visite de courtoisie

Le samedi 8 juin 2013, les Autorités exécutives et le Conseil municipal ont répondu favorablement à l'invitation des autorités de la Commune de Cerniat en Gruyères. Ils ont pu découvrir la fabrication du fromage à l'alpage, déguster les produits du terroir et enfin rendre visite à un artisan tavillonneur.

RAPPORT DE LA COMMISSION
TRAVAUX PUBLICS ET SECURITE



ROUTES ET SIGNALISATION



Chemin de la Ciblerie

Composition

Président	Jean Daniel Baud
Vice-présidente	Patricia Cruzaz Pantet
Membres	Cyril Bugnon Alain Magistra Louise Martin
Exécutif	Josef Meyer

Cette Commission traite des dossiers suivants :

Routes et Signalisation - Sécurité routière - Sécurité civile - Gestion des déchets

Voirie communale

Chemin des Embrouchis

Un arrêté ayant trait à la réglementation locale du trafic sur le chemin des Embrouchis a été publié dans la FAO du 08.02.2013. Il concernait le déplacement de l'interdiction générale de circuler, avec exceptions, à la hauteur de la route de Lullier.

Chemin de la Ciblerie le long de la ligne de tirs du stand

L'aménagement est terminé. Ce dernier offre désormais un plus grand confort aux nombreux promeneurs qui se rendent régulièrement dans les bois.

Route des Etoles

Dans le cadre d'une collaboration avec les services de l'Etat, un projet visant à couler deux bandes de béton latérales avec une bande herbeuse au centre est à l'étude. Une subvention cantonale à hauteur d'environ 40% pourrait être allouée. La réalisation est reportée à 2014, voire 2015.

Impasse Château-l'Evêque

Le tapis sur la partie qui ne permettait aucune circulation motorisée a été remplacé par un chemin en gazon.

Giratoire des Meurets (arrêt de bus)

Les plates-bandes herbeuses de cet emplacement étant régulièrement détruites par de lourds véhicules, un aménagement a été réalisé avec des bordures en pierre.

Chemin des Prés-Seigneur

Le prolongement de ce chemin a été réalisé pour un coût total de CHF 85'000.-, y compris un nouveau surfacage sur sa totalité.

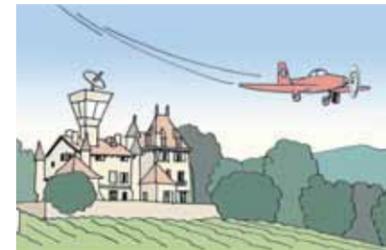
Route de Lullier 14

Une fuite d'eau a été réparée par les SIG sur une conduite de 150 mm.

Voirie cantonale

La Commune de Jussy est intervenue à plusieurs reprises auprès de la Voirie cantonale afin de remédier aux problèmes des couvercles de chambres techniques qui causent des nuisances sonores importantes.

La réalisation par l'Etat de Genève de deux pistes cyclables depuis le hameau «L'Avenir» jusqu'au giratoire de Sionnet prend du temps. Les négociations avec les propriétaires riverains ne sont pas terminées.



Parking souterrain

Ce dossier a été régulièrement traité en commission et présenté au Conseil municipal. La Commission préconise toutefois une construction de 100 à 150 places avec création de locaux à usages divers. Ce projet est traité de manière proactive, le but étant de libérer le centre du village et de construire pour l'avenir.

La question du coût d'une telle installation est souvent abordée. Le prix effectif de la construction d'une place étant de l'ordre de CHF 40'000.- à CHF 50'000.-. Une enquête sera menée dans les communes voisines afin de bénéficier de leurs expériences en la matière. Enfin, les Autorités communales devront se déterminer rapidement sur la pertinence d'un tel projet.

Aérodrome

Les autorités communales ont pris connaissance avec un grand étonnement d'un article paru dans la Tribune de Genève. En effet, l'Aéro-Club de Genève voulait relancer la création d'une piste en asphalte, en zone agricole, proche des bois de Jussy.

En 1961, M. Jean-Louis Micheli, alors Maire de la commune, s'était déjà opposé, avec l'appui de la population et des Autorités des communes riveraines de Suisse et de France, à toute atteinte au paysage et à la sérénité du lieu. 52 ans plus tard, la réaction de nos Autorités fut tout aussi cinglante. (Voir article TDG du 30.05.2013, page 4, rubrique Face-à-face.)

Pétition

Afin de répondre à la pétition émanant d'un groupe de plus de 180 d'habitants, qui demandait la création d'une route de contournement du village de Jussy, une assemblée communale a réuni plus de 200 personnes à la salle des fêtes le 17 avril 2013. Elle a permis aux pétitionnaires, aux représentants des Autorités cantonales, à l'Exécutif et à nos mandataires de s'exprimer dans le respect des droits démocratiques.

L'Exécutif a ainsi pu présenter sa vision future de la circulation pour Jussy et l'implication de nos décisions au niveau de notre région.

Zone 30 km/h

Afin d'apporter une réponse adéquate aux problèmes soulevés par les pétitionnaires, avec la ferme volonté de ménager la zone agricole, une étude a été commandée à la Société Trafitec SA. Menée de concert avec les Autorités cantonales, elle englobe la route de Jussy depuis le débouché de la route du Château-du-Crest jusqu'à l'intersection du chemin des Grands-Bois. Les routes communales des Beillans et de Château-l'Evêque font partie intégrante du périmètre traité. Les relevés de vitesse montrent des disparités importantes selon les secteurs analysés. Après de nombreuses réunions des divers partenaires, ce dossier a été présenté une première fois au Conseil municipal qui en a pris connaissance avec intérêt. L'efficacité et l'esthétisme d'une telle réalisation ne devrait en aucun cas nuire au trafic agricole. La baisse de la vitesse autorisée, couplée avec la pose d'un tapis phonoabsorbant, devrait apporter un confort accru aux riverains de ces artères. La demande d'autorisation de construire devrait être déposée durant le 1^{er} semestre 2014.

Patrouilleuses scolaires

Nos deux employées assurent avec compétence la sécurité des enfants qui traversent la route de Jussy à la hauteur de la place des Prés-Seigneur et de la ferme Vuagnat, pour se rendre à pied ou à vélo à l'école.

SIG

Eau

Consommation d'eau de la commune de Jussy en 2013

En 2013, les habitants et les entreprises de la commune ont consommé 174'639 m³ d'eau contre 195'506 m³ en 2012, soit 0.36% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises.

Energie

Consommation d'électricité de la commune de Jussy en 2013

Concernant l'électricité, celle-ci s'élève à 6'072'356 kWh contre 5'924'657 kWh en 2012, soit 0.22% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises. Elle se répartit comme suit :

-  SIG Initial (une électricité produite à partir d'une centrale à très haut rendement alimentée au gaz naturel et certifiée Egaz50)
-  SIG Vitale Bleu (une énergie renouvelable, 100% hydraulique)
-  SIG Vitale Vert (éco-courant : solaire, hydraulique écologique et biomasse)
-  Offre découverte (20% d'Electricité Vitale Vert & 80% Vitale Bleu)
-  Offre Horizon (40% d'Electricité Vitale Vert & 60% Vitale Bleu)



Savez-vous que 10% de la consommation électrique de la Commune de Jussy est produite par des panneaux solaires situés sur un hangar de notre village ?

Eclairage

Selon un rapport émanant des Services Industriels de Genève, 147 luminaires sont installés sur le territoire communal. L'énergie annuelle consommée par ces installations représente 43'698 kWh pour un coût total d'environ CHF 20'000.-, entretien compris.

Fibre optique et Internet

Les SIG ne sont toujours pas en mesure de déployer cette prestation à Jussy pour des raisons budgétaires. L'extension du haut débit, avec une nouvelle technologie de Swisscom, a également été envisagée, mais sans succès pour l'instant. L'Exécutif croit avec acharnement à l'utilité de cette technologie et poursuit ses recherches de solutions.

Subvention Eco-Conseil

Tout propriétaire d'un bâtiment d'habitation, comportant moins de 5 logements, situé sur le Canton de Genève pouvait solliciter un éco-conseil subventionné. Le but était d'anticiper les futures exigences légales qui visent à réaliser des économies énergétiques et à mieux valoriser les bâtiments. Chaque propriétaire pouvait ainsi s'engager en faveur de l'environnement.

Une subvention cantonale était octroyée à la mairie sur présentation de la facture de l'éco-conseiller agréé. Cette offre était valable jusqu'au 31 mai 2014.

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS



Arrivée de la ligne C à Monniaz

Ligne C

2013 a marqué le 50^e anniversaire de l'arrivée du bus à Monniaz. C'est en effet, le 26 mai 1963 que la course de la CGTE a été prolongée depuis Jussy. Ceci grâce à la ténacité de M. Robert Liechti, des pétitionnaires du hameau et des autorités de l'époque.

Offres promotionnelles 2013

12 nouveaux abonnements annuels ont été subventionnés à raison de CHF 100.- par la Commune et de CHF 50.- de la part d'Unireso. Le renouvellement d'abonnement, avec une subvention à hauteur de CHF 100.-, a séduit 73 habitants de la commune.

Plan directeur cantonal des Transports Publics

3 propositions figurent dans les intentions de la régie :

- Un bus C se rendant directement sur Thônex sans passer par Presinge et ses hameaux.
- Un bus C selon itinéraire actuel avec passage par le hameau de Lullier.
- La création d'une nouvelle ligne : Presinge, Sionnet, Corsinge, Meinier, Pallanterie avec transbordement possible au giratoire de Sionnet.

En cas de création ou de modification de ces lignes, la cadence actuelle pourrait être améliorée. Les communes de Puplinge, Presinge et Jussy sont solidaires dans le cadre ce projet.

Noctambus

La ligne NK (Gare Cornavin à Monniaz) dessert Jussy chaque vendredi et samedi soirs avec un départ de la Gare à 1h50 et 3h20. Ce service est fort apprécié de nos jeunes.

Protection civile

Le Service de la Protection civile a procédé aux tests annuels et nationaux des moyens d'alarme le mercredi 6 février 2013. Il est envisagé de regrouper les offices de la PC et de passer de 12 à 6, voire 3 structures.

Poste de Police de la Pallanterie

Il regroupe 11 communes. L'activité déployée sur Jussy (intervention, réquisition, patrouille) est en hausse (177 interventions en 2012 et 277 pour 2013).

Quant au nombre des cambriolages, il est intéressant de relever que la courbe est légèrement à la baisse par rapport à l'année précédente. Les efforts consentis en matière de prévention, par le biais de l'action GE-veille et l'arrestation d'auteurs souvent issus de bandes organisées, ont sans doute permis d'éviter l'explosion de ce genre de délit.

La prévention et l'attention de chacun restent les meilleurs moyens pour lutter contre ce phénomène.

(Extrait du rapport de l'ilotier, Sous-brigadier Alexandre Vauthey Gendarmerie de la Pallanterie)

Une péréquation pourrait frapper les collectivités qui ne disposent pas d'une police municipale, Jussy est en effet l'une des 2 communes de la région qui pourrait être concernée.

SÉCURITÉ CIVILE

Contrôles radar

Des contrôles effectués les 18 octobre et 4 novembre ont donné des résultats inquiétants: sur 692 véhicules contrôlés, on a pu relever 19 délits et 61 contraventions. La vitesse la plus élevée relevée à Monniaz est de 125 km/h avec une limitation à 50 km/h, à la route de Monniaz, sur un tronçon limité à 60 km/h, 101 km/h a été constaté et pour finir, sur la route de Jussy, sur des tronçons limités à 40 km/h, la vitesse la plus élevée a été mesurée à 75 km/h.

Jussy a accueilli les retraités de la Police genevoise

En octobre 1913 à Jussy, treize retraités de la Police genevoise décident de créer un esquiptot. Après s'être constitué en société en octobre 1917, cette dernière, forte de 530 membres s'est réunie à nouveau dans notre village le 11 septembre 2013. (Extrait de l'article de Jean-Pierre Eracle paru dans le bulletin de l'UPCP)



Devant l'ancien camion « Saurer » de la Gendarmerie cantonale, MM. Josef Meyer, Maire de Jussy, Jean-Louis Gämperlé, Maréchal, chef du poste de police de la Pallanterie et Jean Waeber, dernier gendarme ayant fermé le poste de police de Jussy. Au volant, M. Jean-Pierre Eracle Président de la société Esquiptot 13.

Stand de tir

Les installations doivent être assainies au niveau du bruit et la sécurité doit être améliorée. Le Canton, la Commune et les carabiniers sont prêts à participer à ce chantier. Une demande d'autorisation de construire devrait être déposée prochainement pour le confort des riverains.



Sapeurs-pompiers

Au 1^{er} janvier 2013, un nouveau Sapeur a été intégré à la compagnie, M. Julien Soares Lima.

Le Sergent Frédéric Piagentini a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2013 après 25 ans de bons et loyaux services.

L'effectif de la compagnie au 31 décembre 2013 est de 28 sapeurs-pompiers volontaires.

A noter également la nomination des Sapeurs Cyril Bugnon et Killian Morel au grade de Caporal.

Au cours de l'année 2013, 21 interventions ont été effectuées sur la commune. Elles se répartissent de la façon suivante: 3 incendies, odeur, fumée et feu de véhicule, 5 AVP (accident sur la voie publique), 3 pollutions et fuite de matière chimique, 3 inondations, dont un épisode d'intempéries le 8 septembre 2013, 1 chute de matériaux, 4 sauvetages d'animaux et 2 destructions de nids d'insectes.

Les interventions se répartissent de la manière suivante:

- La compagnie est intervenue 10 fois de manière indépendante
- Le SIS à 9 reprises
- En mixte avec le SIS, 2 fois

Les Chefs d'Interventions de Jussy sont intervenus une fois sur Gy pour un incendie de détritres et à 11 reprises sur la commune de Meinier pour 6 incendies, 2 déblaiements de la voie publique, 2 récupérations d'animaux et une destruction de nids d'insectes.



Stand de tir

Divers cours ont été suivis au centre d'instruction de la sécurité civile à Bernex par les sapeurs de notre compagnie soit:

- pour l'école de formation de base, les Sapeurs Guillaume Mathieu et Julien Soares Lima,
- les cours antichute par le Sapeur Serge Dubrit,
- l'école de Chef d'Intervention par le Caporal Killian Morel
- et les cours techniques pour officiers par le Lieutenant Marc Rivollet et le Sergent-Major Cédric Dumonthay.

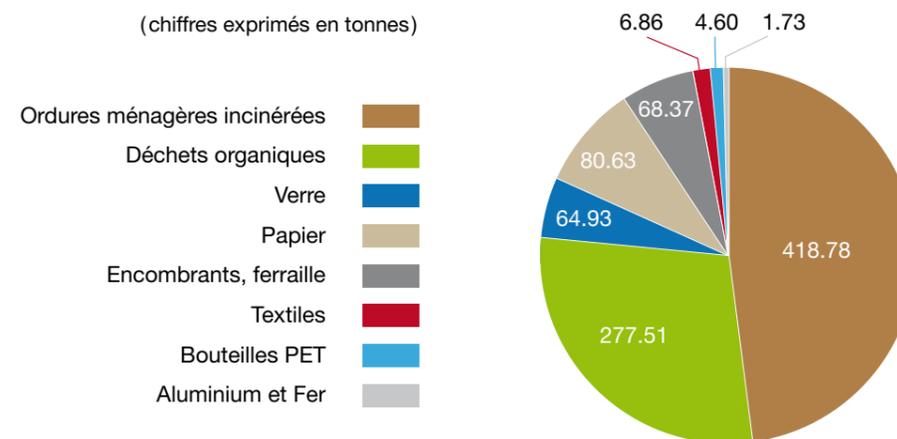
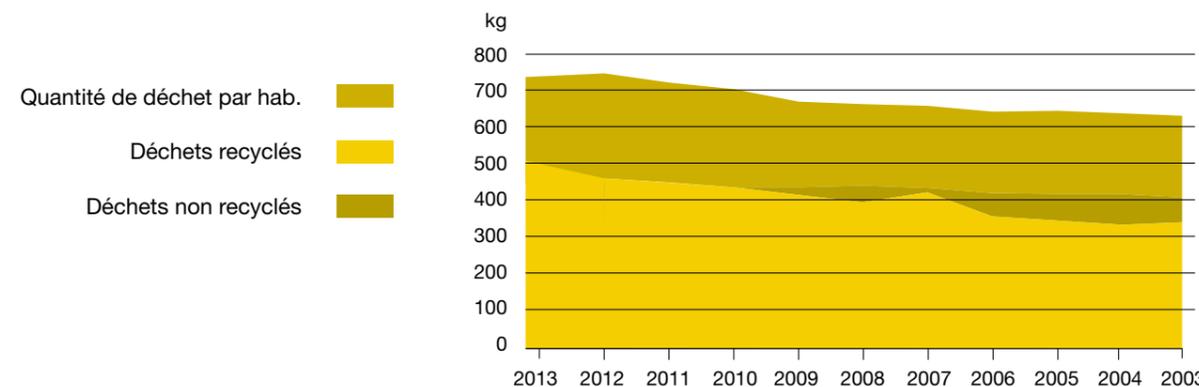
Au cours de l'année 2013, la compagnie a effectué un total de 1'726 heures en service commandé, soit une diminution d'environ 26% par rapport à 2012 (2'175 heures). (Extrait du rapport du capitaine Desiderio Tollardo)

Nous remercions très chaleureusement les Sapeurs-pompiers pour le dévouement témoigné aux habitants de notre commune et de la région.

Pour les pompiers, une évaluation du risque est en cours afin de proposer une nouvelle réorganisation entre les pompiers volontaires et les professionnels. Notre région est considérée avec risque faible sans la prise en compte des distances à parcourir lors des interventions.

DÉCHETS

Récupération des déchets



En 2013, la Commune a recyclé 54.64% de ses déchets, alors que l'objectif cantonal est de 50%.

Gestion des déchets

Le tri des déchets pendant les manifestations devant être absolument amélioré, un groupe de jeunes a été engagé lors de grands événements. L'accent a été mis sur la communication : affiche, set de table, etc...

Le Président de la Commission a régulièrement participé aux séances du Groupe de travail cantonal «Gestion des déchets et récupération dans les communes genevoises».

Un diagnostic déchets auprès des entreprises et commerçants de notre territoire sera réalisé prochainement dans notre commune. Il est financé à hauteur de 90% par l'Etat.



Déchetterie chemin des Prés-Seigneur

Construction d'une déchetterie enterrée au chemin des Prés-Seigneur

Ce point de collecte réalisé durant l'année 2013 est à disposition des habitants du chemin des Prés-Seigneur, de la route de Jussy et de la route de Juvigny. Il comprend six silos : deux pour les déchets ménagers, un pour le verre, un pour le PET, un pour le papier-carton et un pour l'alu-fer blanc. Deux boxes pour les capsules de café et pour les piles ainsi que deux containers à déchets verts sont également à disposition.



Déchetterie 301-305 route de Jussy

Construction d'une déchetterie enterrée au 301-305 route de Jussy

Suite à la construction de nouveaux immeubles, un accord a été passé entre les propriétaires et la Commune afin que cette déchetterie soit utilisée par les habitants de l'immeuble et les riverains.

Effectuée sur le domaine privé, le coût de réalisation a été réparti entre les deux parties. L'entretien demeurera à la charge de la Commune.

RAPPORT DE LA COMMISSION BATIMENTS



CONSTRUCTIONS ET ENTRETIEN BATIMENTS

Composition

Président	Cyril Bugnon
Vice-président	Nicolas Emmenegger
Membres	Sandra Bolzonello Richard McAllister Philippe Othenin-Girard
Exécutif	Denis Chenevard

Cette commission traite des dossiers suivants :
Constructions et Entretien bâtiments - Energie - Cimetière

Mairie

Le coût total des travaux de rénovation réalisés s'est élevé à CHF 3'141'033.21 TTC. Le dépassement du crédit d'engagement d'un montant de CHF 2'635'000.- voté le 19.04.2010 a fait l'objet d'une délibération complémentaire portant sur un montant de CHF 506'033.21 en date du 14.10.2013. Ce dépassement se justifiait par un changement complet de la toiture du bâtiment, le changement de parquets et divers travaux non prévus.

La signalétique du bâtiment a été réalisée afin de clairement identifier les divers locaux mis à disposition du public.

Décoration intérieure de la Mairie

Un budget ayant été voté, cinq photos format allongé, vues de Jussy, réalisées par Mme Sylvie Buysens ont été installées dans l'entrée de la mairie et une photo Herbier en gros plan d'Alan Humeroze dans le bureau de l'accueil. La salle du Conseil municipal s'est parée d'une tapisserie photographique d'un feuillage à laquelle répond le portrait d'un chêne réalisé par Mme Nathalie Wetzel. Le carnotzet du sous-sol a quant à lui été décoré d'une fresque humoristique dessinée par Mme Lomée Mévaux de Jussy.

Sanitaires pour les tennis des Beillans

Des travaux ont été réalisés au centre sportif des Beillans afin d'assurer un confort supplémentaire et nécessaire aux nombreux sportifs qui fréquentent ce lieu.

Salle de gym de Jussy

Des cibles fixes ont été installées pour l'Arc Club à l'ouest du bâtiment, sur toute la largeur de la partie vitrée. Un éclairage a été fixé sur les poutres. Suite à ces modifications, les barres de grimpe ont été changées, elles sont désormais amovibles et rangées à une hauteur de 2 m au-dessus du sol.

Couverture de la terrasse sud de la mairie

Afin d'assurer un plus grand confort aux utilisateurs de la salle des fêtes, un projet de terrasse couverte a été étudié. Il a été momentanément abandonné au profit d'une tente qui sera commandée en 2014. Le but étant de ne pas hypothéquer l'avenir pour l'aménagement futur de la parcelle.

Salle des fêtes

L'ensemble des portes fenêtres a été changé afin d'assurer une meilleure sécurité et une isolation améliorée.



Sanitaires pour les tennis des Beillans

Place de jeux aux Prés-Seigneur

Une place de jeux a été réalisée entre les immeubles des Prés-Seigneur et ceux de la route de Jussy 332, sur la parcelle propriété de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Ils sont destinés à des enfants âgés de 2 à 12 ans.



Place de jeux aux Prés-Seigneur

Cimetière

La réfection du toit du porche d'entrée a dû être réalisée en urgence, de nombreuses tuiles cassées ont été remplacées. La réalisation d'un jardin du souvenir est actuellement à l'étude.



Porche d'entrée

RAPPORT DE LA COMMISSION
URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE



URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Composition

Présidente	Géraldine Mathieu
Vice-présidente	Patricia Crouzaz Pantet
Membres	Sandra Bolzonello Richard McAllister Olivier Sommer
Exécutif	Josef Meyer

Cette Commission traite des dossiers suivants :
Urbanisme et Aménagement - Agriculture - Drainages et Assainissement - Forêts

Dans le cadre de la balade viticole, un chemin traversant notre commune et se terminant à Choulex a été inauguré le 25 mai 2013.

Suite à un préavis favorable de la Commune de Jussy, la ferme de feu M^{me} Emilie Rosset à la Renfile (bâtiment n°249 de la parcelle n°1287 ainsi que le bâtiment n°835) a été versée à l'inventaire. Cette mesure permettra la conservation du bâtiment et sa transformation dans les règles.

Transformation du manège de la Renfile en zone sportive

Le manège de la Renfile est situé en zone agricole. Cette implantation dans cette zone a été confirmée dans le cadre du plan directeur communal. Les propriétaires actuels, voulant développer leur activité, ont demandé par une autorisation de construire le passage de la zone agricole en zone sportive. Un préavis négatif a donc été donné par l'Exécutif. Une harmonisation des zones touchant l'ensemble des manèges du Canton est à l'étude auprès du DALE (Département de l'Aménagement, du Logement et de l'Energie). Cette démarche pourrait amener la Commune à revoir éventuellement sa position.

Zones hameaux

Dans le cadre de la réalisation du plan directeur communal, le Conseil municipal avait décidé de laisser les hameaux de Monniaz et de Sionnet en zone agricole. Or, dans le plan directeur cantonal, ceux-ci sont situés en zone hameau. Cette différence a eu pour conséquence de bloquer plusieurs dossiers. La décision a été prise de mandater un urbaniste afin d'engager une étude tout en intégrant les habitants concernés, ceux-ci seront contactés courant de l'année 2014.

Collecteurs eaux usées

Afin d'assurer le bon fonctionnement des écoulements, une analyse a été réalisée dans les secteurs de Lullier, Monniaz et Sionnet. Cette dernière a permis de mettre en évidence un réseau en très bon état dans le secteur de Lullier. Concernant Sionnet, des travaux sont à envisager lors de ces prochaines années. A Monniaz, il reste toujours à régler le problème de la station d'épuration dont le fonctionnement n'est pas optimal.

Collecteurs eaux claires

La Commune de Jussy est propriétaire d'un réseau de collecteurs d'écoulement « eau claire » très important. Nous devons chaque année prévoir un budget de l'ordre de CHF 100'000.- à 150'000.- afin d'en assurer l'entretien et le renouvellement éventuel.

DRAINAGES ET ASSAINISSEMENT

FORÊTS

DGEau-Service de la planification de l'eau

Par arrêté du Conseil d'Etat du 30 janvier 2013, le taux de subventionnement pour l'établissement, la transformation, l'entretien ou l'extension du réseau secondaire a été fixé à 15% pour la Commune de Jussy.

Forêts

D'importants travaux forestiers se sont déroulés dans le secteur de la Renfile qui ont nécessité la fermeture de la route de Juvigny du 11 février au 1^{er} mars 2013 du carrefour de La Molliette à la sortie des bois.

Un vieux chêne desséché situé à l'entrée de La Gara a dû être abattu. Il a été remplacé par deux nouveaux arbres, à la hauteur du rétrécissement de la chaussée, dans le but de conserver des éléments paysagers naturels destinés à ralentir le trafic.

Chamboton

Renaturation du tronçon n°3

Afin de réaliser les travaux de mise à ciel ouvert d'un secteur de ce ruisseau, un échange de parcelles a été nécessaire avec M. Alexandre Mévaux afin que le secteur concerné se situe dans le DP communal. Un chaleureux merci à la famille Mévaux pour son excellente collaboration dans le cadre de ce dossier.

L'autorisation ayant été délivrée, les travaux débuteront au début de l'année 2014. Le coût total de ces travaux s'élève à CHF 200'000.- financé comme suit :

• Canton	CHF 100'000.-
• Commune	CHF 70'000.-
• Fonds Suisse pour le Paysage	CHF 30'000.-

Nettoyage du ruisseau par les Joyeux Dragueurs

Ce ruisseau qui coule sinueusement, parfois caché par des tuyaux, parfois à ciel ouvert, de Clair-Vivre à la Seymaz en passant derrière la mairie, est entre les mains, contre bons soins, des « Joyeux Dragueurs du Chamboton ». Ce groupe de retraités, bénévole, armé de courage, de bonne humeur et surtout de fourches, cisailles et botes de haute taille, drague le lit humide et les berges de notre ru, afin de lui assurer un ruissellement harmonieux et esthétique.



Nettoyage du ruisseau Chamboton

ACQUISITIONS



Ancienne chapelle catholique

Ancienne chapelle catholique

Lors de la séance du 10 décembre 2013, le Conseil municipal a décidé d'autoriser le Maire à acquérir la parcelle n°134 pour un montant de CHF 1'500'000.-. Ceci afin de créer une réserve à bâtir pour des projets futurs. Dès 2014, les locaux du sous-sol et du premier étage seront mis en location.

Il est à signaler que le verger adjacent a été planté avec d'anciennes variétés d'arbres fruitiers, celui-ci deviendra un verger communal.



Verger Communal



Presbytère

Presbytère

Des discussions ont débuté au printemps 2013 entre la Commune et l'ENPG (Eglise protestante de Genève) car cette dernière serait vendeuse de la parcelle où se situe ce bâtiment.

Située en zone 4B protégée au centre du village, la Commune de Jussy en était propriétaire avant 1908. Ce bâtiment fait partie intégrante du patrimoine villageois. Une estimation visant à déterminer la valeur de cet objet a été commandée par l'ENPG et la Commune de Jussy. Les discussions se poursuivront en 2014.



Villa, 340 route de Jussy

Achat parcelle de terrain

Afin d'assurer le développement des infrastructures communales le long de la parcelle située à l'ouest de la mairie, des discussions semblent déboucher sur l'acquisition d'une bande de terrain. L'achat sera finalisé en 2014.

Villa, 340 route de Jussy

Lors de la séance du Conseil municipal du 11 novembre 2013, les conseillers ont décidé d'acquérir la parcelle n°136, feuillet 29, de la Commune de Jussy, d'une surface de 1443 m² avec habitation individuelle d'une surface de 132 m² pour un prix de CHF 1'500'000.-. Cette parcelle est proche de l'ancienne chapelle catholique. Il s'agit également de créer des réserves pour des projets futurs.

COLLABORATION



Clair - Vivre

Association Clair - Vivre

L'Association, sous l'impulsion d'un comité conduit par le Maire, a assuré l'accueil des enfants et des adultes dans les bâtiments existants tout au long de l'année 2013.

M. Jean Daniel Baud, membre de l'Association, ne ménage pas son temps, ni ses efforts pour le bien-être de cette dernière.

Le projet «Clair-Vivre demain» avance. En effet, un programme a été établi afin d'ouvrir un concours d'architecture. Un projet a été choisi et une demande d'autorisation de construire sera déposée au printemps 2014.

RAPPORT DE LA COMMISSION ÉCOLES ET SPORTS



ÉCOLE ET PETITE ENFANCE

Composition

Présidente	Myriam Rivollet
Vice-président	Philippe Othenin-Girard
Membres	Catalina Kauz Richard McAllister Géraldine Mathieu
Exécutif	Anne-Françoise Morel

Cette Commission traite des dossiers suivants :
Ecole - Crèche et Garderie - Sociétés sportives

Directrice de l'établissement scolaire, Mme Pascale Genet-Burkhard.
La répartition des élèves de l'école de Jussy se présente comme suit pour l'année scolaire 2013-2014 :

1P - 2P	Anne Dubois	
	Sylvie Massarotto	24 élèves
3P - 4P	Stéphanie Brun Bulliard	
	Stéphanie Berthier Roux	23 élèves
5P - 6P	Sylvie Massarotto	
	Anita Pordes	21 élèves
6P - 7P	Dennis Pfister	22 élèves
7P - 8P	Karim Bugnard	20 élèves

Soit un total de 110 élèves (106 en 2012-2013).

A la rentrée 2013-2014, un surplus d'élèves à Jussy a occasionné un réajustement des effectifs afin de pouvoir intégrer de nouveaux arrivants. La répartition des élèves des degrés 6-7-8P a dû être modifiée en conséquence.

Bibliothèque

La bibliothèque scolaire de Jussy compte actuellement un total de 2'659 livres.

Elle est fréquentée par trois catégories d'abonnés : les enfants de l'école et de la P'tite Cabane au nombre de 133, les enseignants et les intervenants externes (parascolaire).

Depuis la rentrée scolaire 2013, la bibliothèque de Jussy possède une page web qui lui est propre pour la gestion de son catalogue : http://www.bibliotheque-jussy.ch/opac_css/
Malgré un engagement très important des personnes en place, des bénévoles supplémentaires sont recherchés pour améliorer encore la gestion de cette organisation.

Fête des promotions scolaires

La Fête des promotions scolaires s'est déroulée le samedi 29 juin 2013 sous une pluie battante, ce qui n'était pas arrivé depuis très longtemps.

En fonction des conditions météorologiques, les élèves n'ont pas pu être installés sur des bottes de paille sur les chars, mais avaient chaussé leurs bottes, mis leur ciré et ont défilé sur un trajet raccourci, entraînés par la Fanfare écossaise « Pipes and Drums of Geneva ».

La cérémonie officielle, avec chants et productions des élèves et des 47 petits de la P'tite Cabane, a été suivie de l'apéritif communal servi par les membres des Commissions « Ecoles et Sports » et « Loisirs, Jeunesse et Vie sociale ».



Fanfare écossaise



Discours de Josef Meyer, Maire

Les élèves de 8^{ème} année terminant leur scolarité au village ont reçu un stylo de marque griffé Commune de Jussy.



Les élèves de 8^{ème}

Le délicieux repas de midi a été préparé par les «Gymnosaures» et les pâtisseries par le Groupe des Paysannes et Femmes Rurales de Jussy.

Sama'Kids ou Apprendre les premiers secours en s'amusant

Savoir porter secours : c'est ce que certains enfants souhaitent apprendre.

La Mairie de Jussy, avec le concours des Samaritains Genevois, a proposé aux enfants des communes de Meinier, Gy, Presinge et Jussy de découvrir quelques bases du secourisme.

Des moniteurs samaritains et des animateurs jeunesse ont pris en charge les enfants et les ont encadrés afin de leur enseigner, de manière ludique, les gestes de premiers secours.

Le samedi 23 novembre 2013, durant la matinée, le groupe SparaPlaie composé de 35 enfants de 7 à 9 ans a appris à donner l'alarme et à savoir comment agir. L'après-midi, le groupe ThermoStop composé 49 enfants de 10 à 12 ans a appris à donner l'alarme et à pratiquer les premiers secours.



Sama'Kids

Ecole : événements divers

Le 30 avril s'est déroulée la fête de l'école sur le thème des Cinq Sens. Lors de la rentrée scolaire, les élèves et parents ont été accueillis par un café-croissant.

Le 5 septembre, une partie des élèves a participé à un concert en se rendant au Festival Amadeus à la Grange de la Touvière à Meinier. La journée « A Pied à l'Ecole » du 20 septembre 2013 a été organisée conjointement entre l'APEJ et la Commune. Le café et les croissants ont été offerts aux parents et aux participants.

Jardin d'enfants « La P'tite Cabane »

Fréquentation pour 2013

Les présences se sont réparties de la façon suivante :

- 2'430 demi-journées d'enfants de la commune
- 1'992 demi-journées d'enfants en provenance de communes avoisinantes de Suisse ou de France

La P'tite Cabane a pu accueillir au maximum 17 enfants, âgés de 2 à 4 ans, par demi-journée. Le taux de fréquentation est de 100%. 48 enfants sont inscrits tout au long de l'année.



Exposition des travaux des enfants



Concert du Brass band



L'équipe éducative

Le thème choisi pour cette année « La musique » a conduit les enfants à découvrir différents styles musicaux tels que la musique classique, le jazz, la musique enfantine, la musique folklorique et bien d'autres.

Les ateliers de bricolages d'instruments de musique ont rythmé une grande partie de l'année. Les 48 enfants ont ainsi pu ramener un album souvenir contenant les paroles d'une cinquantaine de comptines appréciées de tous et un CD de chansons.

Les enfants ont également pu participer à la course d'école à la maison de « Clair-Vivre » où une chasse au trésor sur le thème de la musique était organisée dans les bois de Jussy.

Le samedi 1^{er} juin, un concert a été offert par le Brass Band de Chancy - Collonges aux enfants et à leurs familles. Il a été suivi d'un apéro-brunch à la salle des fêtes. En parallèle, à la salle communale, les parents ont pu découvrir une exposition des différents travaux et instruments de musique confectionnés par leurs enfants.

2013 fût une année remplie de découvertes musicales, de rythmes et de chansons que l'équipe éducative a eu énormément de plaisir à partager avec les enfants et leurs familles.

Crèche intercommunale

L'institution «Les Loupiots du Chambet» est un lieu d'accueil, pour les enfants de 0 à l'âge d'entrée en classe enfantine, propice à l'épanouissement de chacun. L'équipe éducative favorise une intégration progressive et sécurisante. Elle veille à l'évolution harmonieuse de chaque enfant par une approche centrée sur son développement du point de vue affectif, physique, intellectuel, créatif et social.

Le 18 avril 2013, afin de fêter le premier anniversaire de l'ouverture de la crèche, un petit-déjeuner a été offert entre 7h30 et 9h30 à toutes les familles, personnes et associations du centre du village et en lien avec les institutions de la petite enfance. Fort de son succès, ce petit-déjeuner a été à nouveau proposé le 8 octobre 2013. Cette formule sera renouvelée une fois par trimestre.

La fête de l'Escalade a eu lieu le 12 décembre 2013 en collaboration avec le jardin d'enfants de Meinier, mais aussi la coiffeuse du salon de coiffure qui a participé au maquillage.

La fête de Noël a eu lieu le 19 décembre 2013 et a eu beaucoup de succès sous forme de goûter dès 17h où toutes les familles et partenaires étaient invités en collaboration avec le jardin d'enfants.

Association des parents d'élèves de Jussy (APEJ)

Le comité se compose ainsi :

Présidente	Dominique Gros
Vice-présidente	Laurence Wegmuller-Dambruyn
Trésorière	Anna Dumonthay-Smith
Membres	Eva Kolendowski Meintassis, Joëlle Vifian, Laurence Mariller, Olivia Lecomte, Isabelle Casada et Patricia Lolloz

Le 22 janvier 2013, le comité a organisé et offert aux familles membres de l'association une soirée raclette et disco.

Comme chaque année, l'APEJ a organisé le 20 avril 2013 son troc de jouets par et pour les enfants, d'habits et d'équipements sportifs de 0 à 16 ans.

Récré pommes-carottes : le jeudi 7 novembre 2013, le comité a servi aux enfants des pommes, des carottes, du jus de pommes et du moût, des produits locaux généreusement offerts par le Centre horticole de Lullier et par « La ferme de Lullier ».

L'Association compte 43 familles membres participant aux différentes manifestations scolaires : fête de l'Escalade, fête de Noël, promotions scolaires, etc...

COLLÈGES ET CFPT

Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

En moyenne, 45 enfants sont accueillis à midi et une vingtaine dès 16h00.

Pour l'année scolaire 2012-2013, le prix de la Commune de Jussy n'a pu être remis. En effet, aucun étudiant ou apprenti Jusserand n'a obtenu une moyenne annuelle égale ou supérieure à la note 5.

Centre de Formation Professionnel Nature et Environnement de Lullier

La Commune de Jussy entretient des rapports privilégiés avec la Direction, les enseignants, les collaborateurs et les élèves de cette école. Le CFPne de Lullier a signé un acte de jumelage le 30 mai 2013 avec l'Institut Agricole Régional du Val d'Aoste en présence des autorités cantonales et communales. Cet accord permettra aux élèves et aux collaborateurs d'effectuer des stages à l'étranger dans une perspective d'échange de pratiques professionnelles. C'est à cette occasion que des contacts amicaux se sont noués avec nos amis « Valdôtains ».



La Direction du CFPne entourée par les autorités valdotaines et genevoises



SPORTS

Amicale Ball-Trap

L'assemblée générale de l'Amicale du Ball-Trap s'est tenue le 8 février 2013. Les tirs d'entraînements ont lieu tous les jeudis de 16h30 à 20h et dès septembre, ils se déroulent tous les lundis selon le même horaire. Le traditionnel tir d'ouverture a eu lieu le samedi 16 mars 2013. Un concours de tir s'est déroulé les samedi 15 et dimanche 16 juin 2013.

Arc Club Jussy (www.arc-club-jussy.ch)

Fort de 135 membres actifs et passifs, ils s'entraînent sur un terrain de 5'000 m² à Jussy ainsi que dans la salle de gymnastique de l'école en hiver. Les 9 et 10 mars 2013 s'est tenu le TopArcher Indoor à domicile avec de très beaux résultats pour les nombreux membres. Le 3 novembre 2013, 48 archers jusserands présents au concours Jussy Indoor 2013 aux Beillans ont effectué de belles performances avec 26 podiums et des records suisses. L'Arc Club a également remporté toutes les premières places par équipe.

Demi de Jussy et 10 km (www.demidejussy.ch)

Sous le signe des «Mille et une nuits», lampe frontale vissée sur le front, baskets haute technologie aux pieds, samedi 14 septembre 2013, les mordus de course étaient très exactement 1'493 à s'élancer dans la nuit. Un léger crachin a arrosé cette 33^{ème} édition, mais le Demi de Jussy n'a pas son pareil pour créer la surprise, égayer l'effort et rendre les kilomètres plaisants. Le record du 10 km de nuit dans la catégorie homme a été battu par M. Abdou Kiday.



Arc Club

Société de gymnastique de Jussy (www.gymjussy.ch)

Cette société forte de 255 membres, dont 128 actifs, et 12 moniteurs, proposent sept activités au centre sportif des Beillans. A la rentrée 2013, un nouveau cours était proposé le «Futsal»: du football en salle, composé d'une équipe de 15 participants et encadrée par un moniteur.

Le Club a participé en section «agrès» à plusieurs concours cantonaux et en sections «athlétisme et agrès» à la Fête fédérale de Bienne.

Une nouvelle piste de tumbling «air-track» a été achetée par la Société de gymnastique et la Commune de Jussy.

Ecurie de La Renfile

Du 11 au 15 septembre 2013 a eu lieu le 6^{ème} concours de saut d'obstacles suivi du 20 au 22 septembre des finales cantonales.

La Commune de Jussy faisait partie des sponsors en proposant un prix de CHF 3'000.- à «l'Epreuve de la Commune de Jussy» le 21 septembre 2013, dont voici le palmarès :

1. Marion Collet sur Ryade d'Ysieux
2. Marie Rizzoli sur Gitane du Roset
3. Verena Best-Mast sur Loretta III

**Société des Carabiniers de Jussy** (www.carabiniers.ch)

Aucun événement particulier n'est à signaler. Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site internet de la société. De plus, l'application «GE Military», dont le but est de simplifier l'accomplissement des obligations militaires des genevois(es) astreints au service militaire, donne accès à l'information en tout temps et en tout lieu sur les tirs. Cette application peut être téléchargée sous: www.ge.ch/GE_military/

RAPPORT DE LA COMMISSION LOISIRS, JEUNESSE ET VIE SOCIALE



LOISIRS ET MANIFESTATIONS

Composition

Présidente	Catalina Kauz
Vice-président	Philippe Othenin-Girard
Membres	Jean Daniel Baud Sandra Bolzonello Myriam Rivollet Olivier Sommer
Exécutif	Denis Chenevard

Cette Commission traite des dossiers suivants:
Manifestations - Culture - Sociétés locales - Jeunesse - Aînés

Catch Impro

La Commune de Jussy a sponsorisé une soirée «Catch Impro» le samedi 12 janvier 2013 à la salle des fêtes animée par la Compagnie LesArts. Une petite restauration était assurée par le groupe des Paysannes et Femmes Rurales de Jussy.

Expositions

Deux artistes locaux ont exposé leurs œuvres dans les salles du Nord et des Voiron, au rez-de-chaussée de la mairie:

- Olivier Félix du 16 au 24 mars 2013
- Jacqueline Chaillot du 8 au 16 novembre 2013

Plantation de l'arbre d'Hiroshima

En 2004, lors de la commémoration du 100^{ème} anniversaire de la naissance du Dr Marcel Junod, marquée par une exposition dans nos locaux, une bouture de l'arbre qui avait résisté au bombardement atomique nous avait été offerte par le représentant du Maire de la ville d'Hiroshima. Elle avait fait l'objet de soins attentifs de la part de Mme Marie-Thérèse et de M. Jean-Noël de Giuli.

Depuis de nombreuses années, nous recherchions un endroit pour procéder à la plantation de cet arbre qui se veut la mémoire des événements tragiques de 1945. Il a été trouvé lors d'une réunion informelle qui s'était déroulée avec la Direction du Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier. Cette école a été enthousiasmée par ce projet qui s'intégrait parfaitement à la journée portes ouvertes du 22 septembre 2013.

Cette initiative conjointe a rencontré un écho important auprès du Consulat du Japon, du CICR et des autorités cantonales. M. l'Ambassadeur Takashi Okada, M. Olivier Vodoz, Vice-Président du CICR, et M. Charles Beer, Président du Conseil d'Etat, nous avaient honoré de leur présence.

La ville d'Hiroshima nous avait fait l'honneur de nous adresser un message officiel par le représentant de son Maire, venu spécialement du Japon à cette occasion, le Dr Jiro Yanagida. De son côté, Mme Laurence Deonna, bien connue à Jussy, avait accepté de parler de la vie du Dr Junod, habitant de Lullier, qui fut le premier médecin étranger à se trouver sur place après cette terrible catastrophe. Le moment fort de cette manifestation a été la plantation de l'arbre assurée par le fils et les petits enfants du Dr Junod, les élèves de l'école de Jussy et du Centre de Lullier et des officiels.



Les invités officiels entourés par les élèves des écoles qui participent...



...à la plantation de l'arbre



La danse des parapluies



L'arbre d'Hiroshima



Groupe de Yodleurs «Künigsberg»



Feu de joie



Noël Communal

Fête du 1^{er} Août

Cette journée festive a débuté par le café et les petits pains du 1^{er} août offerts par la Commune et préparés par le Groupe des Paysannes et Femmes Rurales de Jussy.

Dès 8h30, la journée a débuté par une marche populaire sur la thématique «Jussy et ses vignes» avec un premier arrêt où il fallait reconnaître les écussons des communes Arve et Lac, puis un second avec la dégustation de vin et la reconnaissance des cépages, pour arriver enfin à l'apéritif. Tous les participants ont reçu en souvenir un verre avec gravure de l'écusson de Jussy.

A midi, un repas préparé par les Sapeurs-pompiers était servi dans la salle des fêtes et de délicieuses pâtisseries confectionnées par le Groupe des Paysannes et Femmes Rurales étaient également proposées.

La partie officielle a débuté à 21h00 par la lecture du pacte par Mlle Joséphine Grand et M. Nicolas Junod, suivi du discours prononcé par M. Gabriel Doublet, Maire de Saint-Cergues. Des intermèdes musicaux et l'Hymne national ont été interprétés par le groupe de yodleurs «Künigsberg» suivi par l'assistance.

Un merveilleux spectacle pyrotechnique a été offert à la population. Notre traditionnel feu de joie et le groupe du cor des Alpes de notre ami Ernest Meyer ont clos cette partie officielle.

La partie festive de la soirée et le repas, toujours assurés avec brio par les Sapeurs-pompiers, ont attiré un nombreux public. Comme d'habitude, l'orchestre «Extérieur Nuit» a animé la soirée.

Noël Communal

Le Noël communal s'est déroulé le mardi 17 décembre 2013 sur la place des Prés-Seigneur. Après l'arrivée du Père Noël et du Père Fouettard en calèche, des sachets de friandises confectionnés par la Commission «Ecoles et Sports» ont été offerts aux enfants. Diverses tartes salées, pizzas, vin chaud et jus de pommes ont également été servis.

Un grand merci aux diverses sociétés locales qui animent notre village.

Vogue de Jussy

La Vogue de Jussy a eu lieu les 4 et 5 mai 2013. Comme les éditions précédentes, les mots d'ordre étaient «tradition, festivité et convivialité». Un nouveau tracé, étudié tout spécialement pour les athlètes de haut niveau, a accueilli la célèbre course aux cochons, dont le tiercé gagnant fut le n°5 Sonia, le n°10 Serge et le n°6 Dario.

Les nouvelles animations proposées l'année précédente, le casse-bouteilles (jeu de chance et de savoir-faire) et la montée des caisses (jeu d'agilité et de rapidité), ont été renouvelées.

Concerts de Jussy (www.lesconcertsdejussy.ch)

Les événements musicaux s'étendent sur un répertoire très varié, allant de la musique du Moyen-Âge jusqu'à celle d'aujourd'hui, incluant également les musiques et les danses traditionnelles.

- 27 janvier: «Ensemble vocal florilege» en concert au temple, sous la direction d'Alexis Chalié
- 25 mai: Hotegezugt, musique Klezmer (musique que les baladins juifs colportaient de fête en fête et de «shtetl» (bourgade) en «shtetl» depuis le Moyen-Âge dans toute l'Europe de l'Est) au temple
- 29 septembre: Geneva Brass Quintet en concert au temple

Le 17 novembre dernier, la Commune de Jussy accueillait pour la première fois à Jussy un grand orchestre symphonique et pouvait proposer à ses habitants une offre culturelle gratuite : très beau succès pour cet événement exceptionnel. Chacun a pu découvrir ou redécouvrir les œuvres d'Anton Dvořák (Grande Sérénade), d'Ernest Bloch (Baal Shem pour violon et orchestre) et de Franz Schubert (symphonie no.1 en ré maj.) jouée par l'orchestre des Trois-Chêne sous la direction de M. Arsène Liechti.

Chorale mixte «L'Echo des Champs» (www.echodeschamps.ch)

La Chorale a donné son traditionnel concert à la salle des fêtes le samedi 27 avril 2013. La première partie a été animée par «L'Echo des Champs», chorale mixte jusserande dirigée par Mme Marie Tille, et la seconde par un concert de la chorale «La Feuillée», qui a enchanté les personnes présentes. La soirée s'est terminée par une partie récréative et dansante proposée par le trio «Jazz & Compagnie».

Lors de son assemblée générale, qui a eu lieu le 26 septembre 2013, M. Michel Chalut, président, a passé le flambeau à Mme Josiane Pont-Suarez après 23 ans de bons et loyaux services à ce poste entre 1972 et 1991 et entre 2009 et 2013. Il s'agit d'un magnifique exemple de dévouement à la tête d'une société locale qui anime notre village.

Groupe des Paysannes et Femmes Rurales

Le 5 mai 2013, le Groupe a assuré le ravitaillement des coureurs lors du Marathon de Genève au carrefour des routes Beillans et Bellebouche.

Le 14 mai et le 1er octobre 2013, ce sont tenues leurs assemblées générales.

Le samedi 23 novembre 2013, ces dames ont soufflé les 70 bougies de leur association.

Elles vous donnent également rendez-vous tous les mercredis après-midis sur la place des Prés-Seigneur pour leur marché où elles vous proposent à la vente des produits régionaux.

Toujours actives dans la vie jusserande, c'est elles qui assurent avec soin l'entretien des fleurs qui embellissent les abords de la mairie et du temple et répondent toujours «présentes» pour collaborer aux diverses manifestations organisées par la Commune.

Jeunesse de Jussy

Le samedi 2 février 2013 s'est déroulé le Bal déguisé de la Jeunesse à la salle des fêtes. Les déguisements étaient libres et la soirée a été animée par un DJ proposant des chansons et musiques des années 80.

La société de la «Jeunesse de Jussy» a organisé la «Vogue du Ruclon» les 23 & 24 août 2013 aux Etolles.

Le 7 décembre, elle a proposé un repas-disco lors du Bal de l'Escalade qui s'est tenu sur le thème «15 ans de thème» de la Préhistoire au chantier, en passant par le Cabaret, l'hiver, la ferme, la plage, la Suisse, etc...

Happy Frog

Nouvelle association jusserande qui souhaite attirer les habitants de Jussy et de la région à Clair-Vivre, un endroit proche de la forêt. Une première édition a eu lieu le 22 juin durant laquelle le public a pu apprécier les divers concerts. Après des débuts timides, Happy Frog vous donne rendez-vous en 2015.

Théâtrechamp (www.theatrechamp.ch)

Suite à la demande de la Commune de Jussy auprès du Fonds intercommunal, une subvention de CHF 9'000.- a été allouée à cette association.

Le Conseil municipal a été invité à une représentation du spectacle qui était soutenu «Virginie ou si le silence n'était pas d'Or» qui s'est joué du 28 janvier au 9 février 2014 à la salle Jean-Jacques Gautier à Chêne-Bougeries.

Pour rappel, Théâtrechamp a été créé à Jussy en 1981 par Mme Anouchka Chenevard Sommaruga. Les spectacles mis sur pied répondent aux préoccupations des enfants et adolescents face au monde des adultes. Ils portent sur des sujets touchant à l'intégration de l'autre, au respect des différences et de l'environnement.

Bibliobus

Statistiques des passages du Bibliobus :

Nombre de prêts	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Adultes	453	512	452	285	358	351	433
Jeunes	333	433	450	670	1'777	1'111	798

Fréquentation adultes + enfants : 145 personnes.

Nombre de passages en 2013 : 12

Passeport culturel

En 2013, le passeport culturel a été abandonné au profit d'autres offres pouvant toucher plus de jeunes comme le passeport - vacances, des subventions TPG, etc...

Passeport-vacances

Les jeunes de 10 à 15 ans peuvent acquérir le Passeport - Vacances grâce auquel ils découvriront durant les vacances scolaires la région genevoise à travers une riche palette d'activités à choix.

Ces activités, préparées par le Service des loisirs de la jeunesse en collaboration avec de nombreux partenaires des secteurs public et privé, se déroulent à la journée ou à la demi-journée.

Le Passeport-vacances coûte CHF 60.- pour deux semaines, choisies librement parmi les six proposées durant une période donnée.

Jeunes

Le 25 février 2013, lors de la soirée citoyenne au Théâtre du Léman, cinq jeunes atteignant la majorité civique ont répondu présents et ont partagé une pizza avec quelques membres de la Commission, avant de se rendre à la cérémonie officielle.

Le 2 mars 2013, la sortie des jeunes organisée conjointement avec la Commune de Gy, n'a pas eu lieu sur des skis contrairement aux années précédentes.

En effet, durant la matinée, les jeunes ont pu s'essayer au tobogganing à Leysin, activité très appréciée par les participants. Le repas a été pris dans un excellent restaurant à Leysin, ensuite l'après-midi s'est déroulé au Fun Planète à Villeneuve pour une partie de Bowling.

Pour la première fois, la Commission souhaitait également proposer quelque chose d'innovant et de plus parlant aux jeunes. Ils ont donc eu la possibilité de se rendre au spectacle de Michael Gregorio le 5 juin 2013. Malheureusement, seuls 13 jeunes ont pu venir car le concert était un mercredi soir et pendant la période des examens.

En juillet et août 2013, huit adolescents ont été engagés par la Commune pour des « jobs d'été » répartis sur 2 périodes de deux semaines.

Ils ont effectué divers travaux de peinture, désherbage et nettoyage au Centre scolaire et sportif des Beillans, sous la responsabilité du concierge, M. Lionel Ganivet.

Skate-park

Diverses discussions ont eu lieu afin de trouver l'endroit idéal pour son implantation. Diverses propositions ont été émises : derrière les tennis, au stand de tirs, Clair-Vivre ou au sud de la mairie sur le parking... Le choix n'était évidemment pas facile : la commune devant être propriétaire du terrain, il ne doit pas être trop éloigné du centre du village, il doit être sécurisé, etc....

Un devis estimatif de CHF 50'760.- a été présenté et accepté par le Conseil municipal et l'endroit retenu pour son implantation se situera près des terrains de football du Centre sportif des Beillans.

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)

L'année 2013 a été riche en terme d'élaboration de projets. Certains ont abouti (soirées, activités, local autogéré, organisation et participation aux fêtes de village, interventions primaires, p'tits jobs, projet plage de la Savonnière...) et d'autres sont en cours (voyage en Espagne, nouvelles permanences du bus sur Collonge-Bellerive, proposition de Puplinge pour intervenir auprès des plus jeunes...). Comme toujours, leur toile de fond reste le contact avec les jeunes de 12 à 25 ans, de maintenir ou d'approfondir le lien avec ceux déjà connus et de continuer à rencontrer d'autres jeunes présents sur le secteur.

Leur ligne de conduite pour élaborer ces projets prend tout son sens dans la construction d'une transversalité intercommunale, tant avec les jeunes qu'avec leurs partenaires. Ceci leur permet en effet de mutualiser et d'optimiser leurs moyens humains et matériels avec le réseau. De ce fait, ils s'adaptent à la mobilité des jeunes du secteur.

L'Abri

Le local de Jussy a bien fonctionné : les plus grands ont respecté leurs contrats et occupé le local le samedi soir, ils poursuivent donc les ouvertures en autogestion. L'Abri est plutôt un lieu de rendez-vous des débuts de soirées. Suite au départ d'Olivia Fessler, fidèle monitrice, deux jeunes filles de la commune s'occupent du local et sont capables de tenir la fonction de monitrice.

Don du sang

Les Hôpitaux Universitaires de Genève - HUG - en collaboration avec le Groupe des Paysannes et Femmes Rurales de Jussy ont organisé deux collectes de sang, à la salle des fêtes de Jussy, les 19 février et 15 octobre 2013.

Bon nombre de personnes apprécient tout particulièrement l'organisation et l'accueil fait lors de ces collectes. Ceci nous permet d'avoir toujours plus de donateurs. Lors de la collecte de février, 61 poches ont pu être recueillies et 9 nouveaux donateurs ont été accueillis et, lors de celle d'octobre, il y a eu 46 poches et 2 nouveaux donateurs.

Téléthon

Le samedi 7 décembre 2013, la Commune de Jussy a participé au Téléthon, grâce à la Compagnie des Sapeurs-pompiers et l'Amicale de «La Vieille Pompe» qui ont organisé la vente des peluches «Joy» et l'animation devant leur local.

Le service était assuré en costumes du siècle passé, du matériel ancien entretenu par l'Amicale était présenté et l'aspiration d'eau par une des premières pompes à moteur du canton, la «vieille Renault», a été un succès.

Cette animation a permis de récolter 3'000.-.



Sortie des aînés en Gruyères



Le discours du Maire



Petit-déjeuner des aînés

Aînés

Le 29 mai 2013, les aînés ont effectué leur sortie annuelle en Gruyères. Le départ s'est fait en car jusqu'à Montreux. Ensuite la joyeuse troupe de 74 personnes a pris un train spécialement affrété pour eux. Durant le voyage, un apéritif a été servi à bord, suivi d'un excellent repas au restaurant Fleur de Lys à Gruyères. L'après-midi, plusieurs groupes se sont formés : certains ont visité le village de Gruyères, d'autre la fromagerie de la Maison du Gruyère et les plus sérieux sont restés en compagnie de Monsieur le Maire pour un moment convivial... Une pause douceur avec meringue et double-crème leur a été servie avant le retour. Le soleil n'était pas au rendez-vous, mais la bonne humeur y était.

Le 26 novembre, le repas des aînés avait comme thématique «Country». Les décors, la préparation de la salle et des tables ont été élaborés conjointement avec M. Julien Stoky et les membres de la Commission. Un groupe de country «Dr Watson Band» a animé la soirée. Le repas a été préparé par la brigade conduite par Rudy Tanner et Cie et servi par l'ensemble des membres du Conseil municipal et de l'Exécutif.



Le groupe «Dr Watson Band»

Le lundi 16 décembre 2013, les Autorités communales ont eu le plaisir d'accueillir les aînés pour un petit-déjeuner «Spécial Noël». A cette occasion, les enfants de l'école de Jussy sont venus entonner quelques chansons et ont offert des présents préparés par leur soin.

Les petits-déjeuners sont toujours préparés et servis le premier lundi de chaque mois par la fidèle équipe constituée d'Anne-Marie Rivollet, Jacqueline Caseys et Christel Thurler.

Jubilés

Mme Clotilde Weber a fêté ses 90 ans le 23 septembre et M. Ernest Tounier le 11 juillet.

Doyenne de la commune au 31.12.2013 : Mme Yvonne Dubrit
Doyen de la commune au 31.12.2013 : Dr Freddy Huguenin



Mme Yvonne Dubrit



Mme Clotilde Weber entourée de son fils et de sa belle-fille



Défibrillateur

Défibrillateurs

L'installation de deux défibrillateurs à la salle des fêtes et au Centre sportif permet aux personnes formées de pouvoir intervenir rapidement.

Des formations seront faites à l'ensemble du personnel communal dès 2014. Celles-ci seront également proposées à toutes personnes, de plus de 18 ans, qui désirent maîtriser les gestes en cas de malaise, d'arrêt cardiaque ou d'AVC avec l'utilisation d'un défibrillateur.

Le cabinet médical a également accès à ces défibrillateurs.

Aide sociale

Nous rappelons que pour tout renseignement sur les services sociaux ou pour toute demande, la Commune de Jussy est rattachée au CASS des Eaux-Vives.

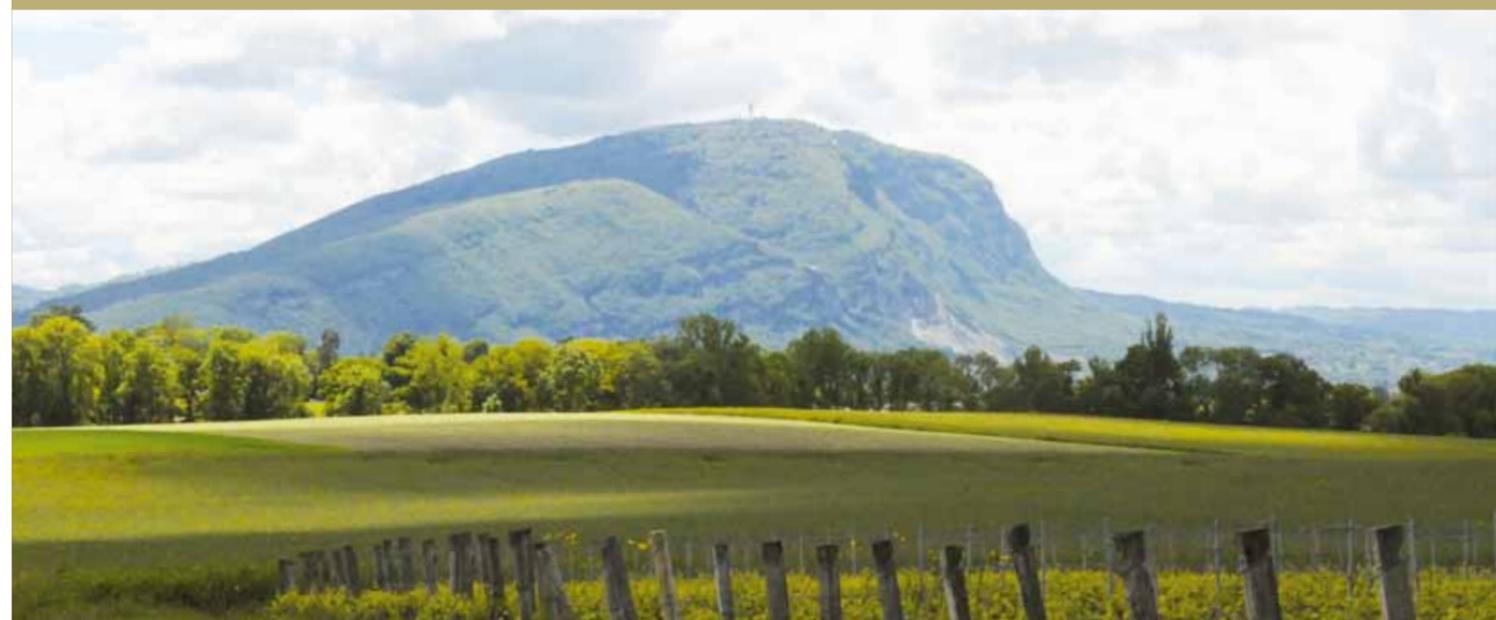
Action Trois Chêne pour l'emploi

Une permanence est ouverte aux Jusserands, chemin de la Montagne 136, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 348 45 72, 3cheneemploi@bluewin.ch.
<http://action3chene.com>

Horaires :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h. L'après-midi sur rendez-vous.
Vendredi fermé.

Aucune personne habitant Jussy ne s'est rendue à cette permanence durant l'année 2013.

RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATION



PERSONNEL DES SERVICES COMMUNAUX

Composition

Président	Alain Magistra
Vice-présidente	Louise Martin
Membres	Jean Daniel Baud Patricia Crousaz Pantet Nicolas Emmenegger
Exécutif	Anne - Françoise Morel

Cette Commission traite des dossiers suivants :
Finances - Votations et Elections - Recensement et Naturalisations
Administration générale - Promotion économique - Communication

Etat du personnel et des services au 31 décembre 2013

Secrétaires	René Beaud Sandrine Friaut Véronique Cossali
Cantonnier	Frédéric Piagentini
Concierges	Lionel et Sandrine Ganivet Lurdes Piagentini
Restaurant scolaire	Liliane Mercier
Patrouilleuses scolaires	Alvina Schäfer Liliane Mercier
Jardin d'enfants	Véréna Chenevard Christine Chaillot Gaby Meier Flaviana Piagentini
Service du feu	Capitaine Desiderio Tollardo



Une équipe à votre service

Le mercredi 18 septembre 2013, l'ensemble du personnel est parti voguer sur les flots du lac Léman afin de célébrer comme il se doit les 10 ans de service de Mmes Christine Chaillot, Verena Chenevard et Lurdes Piagentini.

ETAT CIVIL

Communication

Notre nouveau site internet www.jussy.ch a été mis en ligne le 15 avril 2013. Tout au long de l'année de nouveaux modules ont été ajoutés proposant ainsi des services supplémentaires à nos habitants.

Tous les conseillers ont leur adresse e-mail de la mairie.

Courant avril, une brochure «Informations pratiques 2013-2014» regroupant tous les renseignements utiles a été distribuée à tous nos habitants.

Etat civil (1er janvier - 31 décembre 2013)

L'Office de l'Etat civil de Jussy fait partie de l'arrondissement Chêne-Bougeries-Voirons qui regroupe les communes de Chêne-Bougeries, Puplinge, Presinge et Jussy.

Naissances

La Commune a eu la joie d'accueillir 17 enfants.

Ils ont accueilli leur premier enfant :

- Arnaud, né le 1er janvier, fils de Virginie et Christophe Chenevard
- Margaux, née le 17 juillet, fille de Germaine Kabore et Ludovic Verbist
- Ilena, née le 14 septembre, fille de Lilian Hasbún et Sami Al-Hakim

Leur famille s'est agrandie :

- Eva-Rose et Benjamin, nés le 5 janvier, fille et fils de Christelle Brizzi et Cédric Marseille
- Jules, né le 2 février, fils de Fanny et Celsio Rivera
- Luc, né le 24 avril, fils d'Edyta et Pedro De Carvalho Ferreira
- Melina, née le 23 mai, fille de Sezen Zubari Gomez et Mariano Gomez
- Joy, née le 23 mai, fille de Marie et Richard Rüegg
- Julie, née le 3 juin, fille de Mélodie et Dominic Walter
- Marli, née le 19 juin, fille de Daphne et Jan Menke
- Pauline, née le 3 juillet, fille de Stéphanie Mévaux et Sébastien Lädermann
- Lapo, né le 30 juillet, fils de Constanza Panbianco et Nicholas Morrell
- Isabelle, née le 27 septembre, fille de Faye et Patrick Witteveen
- Mathilda, née le 6 octobre, fille de Marketa Zádňíková et Lucas Marti
- Cléo, née le 14 octobre, fille de Christelle Siza et Nicola Meier
- Marco, né le 30 novembre, fils de Katia Marsano et Alexandre Mezzorana

Décès

Ils nous ont malheureusement quittés en 2013 (7 habitants) :

- Catherine Stoky (3 février)
- Pierre Chaillot (6 février)
- Henry Brandt (18 février)
- Jean-Pierre Kaelin (4 mai)
- Jean-Marc Blum (11 juin)
- Lina Gerber (23 juillet)
- Ernest Tournier (20 octobre)

Mariage

Nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur aux 2 couples qui se sont unis à la Mairie de Jussy :

- Emilie Pinget et Nils Joyard le 21 juin
- Sonia Piagentini et Frédéric Cochet le 31 août

Naturalisation

La naturalisation facilitée a été accordée à Mme Charlotte Niklaus.

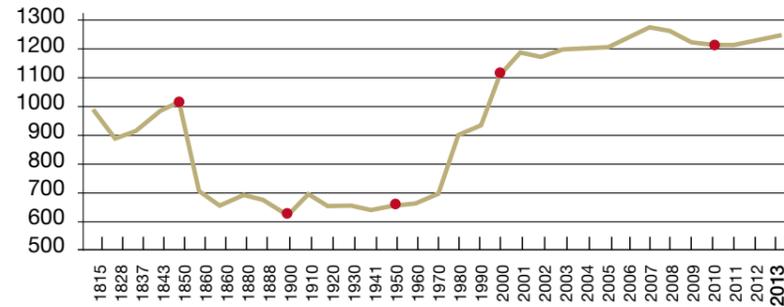
Electeurs

A fin décembre 2013, 749 électeurs étaient inscrits sur les plans fédéral et cantonal.

POPULATION VIE ACTIVE

Statistiques

Au 31 décembre 2013, la population jusserande s'élevait à 1'262 personnes dont 624 hommes (49.45%) et 638 femmes (50.55%).



Promotion économique et tourisme

Les Autorités ont reçu à la salle des fêtes, le 30 janvier 2013, les artisans, commerçants, indépendants, présidents des sociétés et communautés locales, ainsi que les mandataires et collaborateurs des services de l'Etat. Près de 200 personnes ont répondu à l'invitation.

Nouveaux Commerces:

- « Auberge La Ferme »
Jérôme Boileux - La Renfile 19: Restaurant
- « Earth in mind foundation »
Bente von Meissner - chemin de Sionnet 47 : promouvoir une société respectueuse de l'environnement pour les générations présentes et futures, modifier les comportements individuels et collectifs pour préserver notre planète par la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'environnement.
- « Landais canis pension sàrl »
Julien Landais - route de Jussy 230: pension pour chiens
- « Tuffeha Services »
Nayef Lakhoua - route de Lullier 59A: conseil en développement et infrastructure en informatique, téléphonie ou technologie; maintenance de systèmes d'installations informatiques, téléphoniques ou technologiques; vente de matériel informatique, téléphonique, technique ou autre.
- « La ferme du Monniati »
Grégoire Stoky et Quentin Tanner - route de Monniat 111: 14,5 ha destinés à la production d'agneaux et de légumes bio.

POSTE

Vous les croisez tous les jours:
ce sont vos facteurs Ludivine, Christian et Stéphanie (de gauche à droite)



FINANCES ET IMPOTS



En vertu de l'article 55 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes, la Commission a procédé, en date du 1er mai 2014, à la vérification des comptes de la Commune de Jussy, audités par la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA.

Divers pointages dans les comptes de fonctionnement et dans les pièces justificatives nous ont permis de constater que les montants étaient passés avec exactitude. Nous proposons donc au Conseil municipal d' (de) :

1. approuver l'ensemble des comptes communaux pour un montant de CHF 4'973'848.52 aux charges et de CHF 5'143'592.57 aux revenus, l'excédent de revenu s'élevant à CHF 169'744.05,
2. approuver les crédits budgétaires complémentaires 2013 pour un montant total de CHF 1'024'292.74,
3. approuver le compte d'investissement 2013 pour un montant de CHF 957'581.40,
4. donner décharge à M. Josef Meyer, Maire, Mme Anne-Françoise Morel, Adjointe, et M. Denis Chenevard, Adjoint,
5. les comptes de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement, également audités par la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, nous ont été soumis pour approbation. La Commission relève que l'article 13.2 des statuts n'est pas respecté. A savoir que le rapport de gestion et le rapport de l'organe de contrôle ne figurent pas dans les documents transmis aux conseillers municipaux. Néanmoins, la Commission préavise favorablement l'approbation de ces derniers.

Nous profitons également de l'occasion pour remercier nos secrétaires pour l'excellent travail accompli.

	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Total des revenus	5 143 592.57	6 182 186.48	6 459 692.58	6'510 699.01	5 255 509.22	5'265 086.64
Total des dépenses	4 973 848.52	6 064 624.57	5 285 212.01	5'327 592.08	5 034 327.92	4'602 424.49
Bénéfice	169 744.05	117 561.91	1'174 480.57	1'183 106.93	221 181.30	662 662.15
Taux des centimes additionnels	0.42	0.42	0.44	0.44	0.44	0.44
Production nette exercice par centime	109 468.60	129 756.70	133 064.85	130'479.60	104 272.87	102 571.92
Taxe professionnelle communale	27 740.-	20 340.-	25 720.-	28 290.-	26 120.-	19 140.-

Impôt 2014

Lors de sa séance de 11 novembre 2013, le Conseil municipal a décidé sur proposition de l'Exécutif de baisser le centime additionnel à 40 cts, ceci grâce à une gestion rigoureuse des finances communales.

Taxe professionnelle

Lors de sa séance du 12 novembre 2012, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2013 à CHF 30.-.

Dès 2013, la gestion de cette dernière a été reprise par la Mairie.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 (EN FRANCS)

	2013	2012
ACTIF		
Patrimoine financier		
Disponibilités	2 528 904.51	4 111 454.61
Avoirs	4 070 182.07	5 922 040.29
Placements	2 376 897.00	1 600 012.00
Total	8 975 983.58	11 633 506.90
Patrimoine administratif		
Investissements	6 691 984.36	6 937 311.38
Prêts, participations permanentes	4 567 795.00	4 567 795.00
Total	11 259 779.36	11 505 106.38
Total de l'actif	20 235 762.94	23 138 613.28
PASSIF		
Engagements		
Engagements courants	332 727.41	701 703.35
Dettes à moyen et long termes	560 987.60	1 597 447.70
Engagements envers des entités particulières	68 952.45	68 952.45
Provisions	3 602 091.55	5 261 380.55
Compte des régulations passif	0.00	26 583.35
Engagements envers les financements spéciaux	407 455.90	388 741.90
Total	4 972 214.91	8 044 809.30
Fortune nette	15 263 548.03	15 093 803.98
Total du passif	20 235 762.94	23 138 613.28

COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2013 (EN FRANCS)

	Budget 2013		Comptes 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
ADMINISTRATION GENERALE						
Conseil Municipal						
Frais de déplacements	25 000.00		25 000.00		20 000.00	
	25 000.00		25 000.00		20 000.00	
Maire et Adjoints						
Indemnités Maire et Adjoints	90 000.00		90 000.00		60 000.00	
AVS AI APG AC	6 000.00		5 584.70		2 881.20	
Frais déplacements, représentation	12 000.00		12 000.00		12 000.00	
	108 000.00		107 584.70		74 881.20	
Administration générale						
Traitement du personnel	760 000.00		746 869.00		731 844.30	
AVS AI APG AC	64 000.00		62 835.95		57 450.10	
Fonds de prévoyance	86 000.00		88 703.55		298 480.75	
Assurance maladie, accidents	38 000.00		28 682.55		25 410.15	
Autres charges personnel formation	20 000.00		10 514.65		1 395.00	
Fournitures bureau, imprimés	50 000.00		50 776.57		45 587.06	
Acquisition mobilier, machines	15 000.00		3 937.44		16 826.69	
Achat carte CFF	25 000.00		25 800.00		24 600.00	
Achat marchandise Poste	5 000.00		19 335.40		9 421.00	
Achats cartes TPG			770.00			
Entretien mobilier, machines	4 000.00		2 038.55		3 796.25	
Location local archives	3 000.00		1 331.00		2 772.00	
Frais déplacements	3 000.00		2 865.90		2 699.05	
Honoraires, prestations service	50 000.00		47 373.15		42 405.69	
Assurances	9 000.00		8 691.80		8 848.05	
Frais ports, téléphone, CCP	25 000.00		21 266.76		22 583.52	
Frais de réceptions	35 000.00		35 233.42		33 771.08	
Frais divers	10 000.00		9 288.4		8 449.00	
Frais SIACG	15 400.00		15 385.00		15 089.00	
Emoluments administratifs				1 020.00		1 130.00
Redevance d'utilisation		25 000.00		28 663.40		8 417.85
Vente Prestation		100.00		20 373.00		8 383.40
Vente Cartes CFF		18 000.00		21 330.00		18 900.00
Dédomomagement de tiers « divers »		100.00		14 400.80		41 442.05
Ventes et recettes diverses				2865.70		718.13
	1 217 400.00	43 200.00	1 181 699.09	88 652.90	1 351 428.69	78 991.43
Immeubles du Patrimoine Administratif						
Acquisition mobilier, machines, véhicule	50 000.00		22 896.40		100 026.35	
Décoration des locaux	30 000.00		30 200.00			
Eau, énergie	18 000.00		13 846.35		19 633.70	
Chauffage des locaux	25 000.00		29 426.30		16 329.80	
Achat fournitures, marchandises	20 000.00		18 444.60		21 583.10	
Entretien immeubles	40 000.00		185 770.60		55 814.61	
Entretien mobilier, machines	4 000.00		3 749.95		5 463.10	
Honoraires, prestations service	20 000.00		47 226.90		4 570.00	

	Budget 2013		Comptes 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Assurances	26 000.00		25 130.60		20 278.20	
Mairie, Rénovation, amortissement	100 000.00		100 000.00		100 000.00	
Extension salle communale, amort.	84 500.00		84 500.00		84 500.00	
Extention salle commu., amort., compl.			192 473.98			
Locations immeubles		19 200.00		21 900.00		11 200.00
Dédommagement de tiers		100.00		68 025.45		636.60
	417 500.00	19 300.00	753 665.68	89 925.45	428 198.86	11 836.60
Divers						
Matériel électoral/votation						
Honoraires, prestations service	3 000.00		2 100.00		2 800.00	
Frais divers, cotisations	15 000.00		14 632.95		12 791.75	
Assoc., communes genevoises, cotisation	3 700.00		3 621.00		3 558.00	
Redevance des S.I.		56 000.00		56 298.35		59 944.00
Dédommagements de tiers						
	21 700.00	56 000.00	20 353.95	56 298.35	19 149.75	59 944.00
	1 789 600.00	118 500.00	2 088 303.42	234 876.70	1 893 658.50	150 772.03
SECURITE PUBLIQUE						
Etat-civil						
Frais divers	1 000.00		291.20		480.00	
Achat carte identité, passeport	2 000.00		2 551.40		2 236.00	
Arr Ch.-Bougeries/Voirons	29 000.00		22 530.50		17 669.00	
Vente carte identité, passeport		2 500.00		3 820.00		3 185.00
Dédommagements de tiers				360.00		200.00
	32 000.00	2 500.00	25 373.10	4 180.00	20 385.00	3 385.00
Incendie et secours						
Acquisition mobilier, machines, véhicules	27 500.00		27 147.89		21 883.90	
Achat fournitures, marchandises	4 770.00		4 705.50		3 531.50	
Entretien immeubles par tiers	5 000.00		5 272.45			
Entretien mobilier, machines	8 000.00		2 695.16		5 231.35	
Frais de cours, dédommagement	4 000.00		2 717.05		1 009.20	
Honoraires, prestations service	30 000.00		27 495.00		32 187.00	
Assurances	3 000.00		2 638.60		2 848.60	
Téléphone et affranchissement	7 800.00		13 656.95		9 112.65	
Frais divers, abonnements	2 000.00		1 602.50		1 026.00	
Participation frais SIS	47 000.00		46 481.00		47 959.00	
Part. s/taxes Cies assurance incendie		1 000.00		10 525.55		10 456.15
Dédommagement autres collectivités					661.80	
	139 070.00	1 000.00	134 412.10	10 525.55	125 451.00	10 456.15
Protection civile						
Entretien immeubles	2 000.00		195.30			
Dédommagement versé au canton	1 000.00					
Participation intercommunale	15 500.00		15 726.20		17 252.35	
Subvention cantonale		3 000.00		3 000.00		6 000.00
	18 500.00	3 000.00	15 921.50	3 000.00	17 252.35	6 000.00
	189 570.00	6 500.00	175 706.70	17 705.55	163 088.35	19 841.15

COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2013 (EN FRANCS)

	Budget 2013		Comptes 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
Ecoles publiques						
Intérim, jobs d'été	12 000.00		14 831.35		12 521.00	
Acquisition mobilier, machines, véhicules	6 000.00		4 206.40		3 472.40	
Eau, énergie	30 000.00		26 754.45		25 424.35	
Chauffage des locaux	45 000.00		51 143.45		46 068.35	
Achat fournitures, marchandises	18 000.00		18 103.05		15 538.80	
Entretien immeubles	120 000.00		90 264.85		44 471.85	
Entretien mobilier, machines	7 000.00		939.00		2 056.35	
Courses scolaires	9 000.00		10 200.00		6 590.00	
Fêtes des écoles, promotions	17 000.00		16 730.60		18 299.90	
Téléphone	2 500.00		2 526.40		3 320.30	
Honoraires, prestations service	2 000.00		1844.95			
Frais divers, cadeaux	9 000.00		8904.05		4 056.75	
Ecole des Beillans, amortissement	267 855.00		133 928.00		133 928.00	
Bâtiment ancienne école, amortissement	44 250.00		44 250.00		44 250.00	
Ecole des Beillans, amort. compl.			142 967.00			
Bâtiment ancienne école, amortissement complémentaire			107 682.45		177 000.00	
GIAP	75 200.00		75 189.00		67 527.00	
Locations immeubles		26 000.00		30792.00		33 592.00
Dédommagts de tiers «divers»						50.00
Dédommagts d'autres collectivités				1479.80		
	664 805.00	26 000.00	750 465.70	32 271.80	604 525.05	33 592.00
	664 805.00	26 000.00	750 465.70	32 271.80	604 525.05	33 642.00
CULTURES ET LOISIRS						
Encouragement à la culture						
Journal - Internet					10 000.00	
Fête 1 ^{er} Août, manifestations locales	16 000.00		17 593.45		8 277.65	
Bibliobus, promos Ville Genève	7 000.00		6 750.10		5 482.70	
Subventions institutions culturelles	50 000.00		51 129.39		48 945.05	
Encouragement à la culture					6 910.00	
Vente insignes du 1er août						326.00
	73 000.00		75 472.94		79 615.40	326.00
Parcs et promenades						
Achat fournitures, marchandises	3 000.00		2 091.80		4 267.85	
Entretien emplacements	30 000.00		26 971.00		30 215.05	
Honoraires, prestations service	40 000.00		410.40		3 855.60	
	73 000.00		29 473.20		38 338.50	

	Budget 2013		Comptes 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Sports						
Acquisition mobiliers, machines, véhicules	5 000.00		5 108.00			
Eau, énergie					479.70	
Achat fournitures, marchandises	8 000.00		6 476.40		6 848.60	
Entretien immeubles					63 665.65	
Entretien mobilier, machines	1 000.00		1 094.05		1 273.95	
Place de jeux, amortissement				106 911.45		
Subventions activités sportives	25 000.00		17 116.00		26 075.00	
Vente carte piscine		1.00		41.00		14.00
Dédommagements de tiers		1.00				194.40
	39 000.00	2.00	136 705.90	41.00	98 342.90	208.40
Autres loisirs						
Subvention colonie, centre aéré, course	10 000.00		9 906.80		4 715.65	
Dédommagement de tiers				1 883.40		
	10 000.00		9 906.80	1 883.40	4 715.65	
	195 000.00	2.00	251 558.84	1 924.40	221 012.45	534.40
PREVOYANCE SOCIALE						
Institutions pour la jeunesse						
Achat fournitures, marchandises	7 000.00		7 051.26		9 587.25	
Crèche intercommunale	218 000.00		217 558.00		200 557.00	
Association Koala	5 000.00		4 609.60		5 510.00	
Redevance d'utilisation		50 000.00		72 680.00		49 007.45
	230 000.00	50 000.00	229 218.86	72 680.00	215 654.25	49 007.45
L'Abri						
Acquisition mobilier, machines	4 000.00		1 085.90			
	4 000.00		1 085.90			
Aide sociale						
Achat fournitures, marchandises	15 000.00		12 056.10		5 039.00	
Cadeaux, frais divers	8 000.00		3 700.45		1 476.29	
Participation intercommunale	36 000.00		21 872.95		30 029.70	
Institution de maintien, d'aide	2 000.00					
Subventions oeuvres sociales	25 000.00		24 622.35		25 186.90	
Courses personnes âgées	26 000.00		23 904.63		20 177.97	
Aide humanitaire	15 000.00		23 800.00		15 420.00	
	127 000.00		109 956.48		97 329.86	
	361 000.00	50 000.00	340 261.24	72 680.00	312 984.11	49 007.45
TRAFIC						
Routes communales						
Acquisition mobilier, machines, véhicule	12 000.00		1 372.45		20 454.55	
Eau, énergie	27 000.00		27 156.40		26 722.00	
Achat fournitures, marchandises	50 000.00		45 851.20		42 237.21	
Entretien routes	275 000.00		238 929.84		322 996.30	
Entretien machines, véhicules, matériel	20 000.00		22 320.50		25 823.63	
Locations	47 500.00		47 500.00		47 500.00	
Honoraires, prestations service	40 000.00		45 958.54		12 788.25	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2013 (EN FRANCS)

	Budget 2013		Comptes 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Assurances, impôts	10 000.00		9 604.05		8 824.10	
Mise sous terre ligne électrique, amort.	100 000.00		100 000.00		85 000.00	
Chemin de la lairie, amortissement					75 000.00	
Mise sous terre ligne électrique, amortissement complémentaire			190 194.84		170 000.00	
Vente articles divers						789.00
Dédommagement de tiers		100.00		21 947.75		12 735.80
	581 500.00	100.00	728 887.82	21 947.75	837 346.04	13 524.80
Trafic régional						
Noctabus	3 800.00		3 743.00		3 810.00	
Abonnement TPG	10 000.00		7 300.00			
	13 800.00		11 043.00		3 810.00	
	595 300.00	100.00	739 930.82	21 947.75	841 156.04	13 524.80
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT						
Protection des eaux						
Eau fontaines	15 000.00		6 308.25		5 822.80	
Entretien canalisation, drainages	120 000.00		150 217.30		114 777.20	
Entretien «Chamboton»	50 000.00				16 000.00	
Honoraires, prestations service	40 000.00		38 143.20			
Rétrocession frais				13 361.20		104 559.30
Subvention cantonale drainages				19 517.75		24 078.30
	225 000.00		194 668.75	32 878.95	136 600.00	128 637.60
Traitement des déchets						
Acquisition containers	5 000.00		3 386.20		119 784.25	
Affermage voirie	170 000.00		174 837.59		168 126.47	
Cheneviers, traitement des ordures	125 000.00		134 305.20		120 817.91	
Ventes de marchandises		2 000.00		6 232.47		3 430.46
Dédommagement de tiers « divers »						2 619.90
	300 000.00	2 000.00	312 528.99	6 232.47	408 728.63	6 050.36
Cimetières et crématoires						
Eau, énergie	1 000.00		1 369.05		1 624.95	
Achat fournitures, marchandises	1 000.00		588.60		895.90	
Entretien	6 000.00		9 201.60		3 321.65	
Honoraires, prestations service	3 000.00		241.90		5 907.50	
Redevance et concessions		1 000.00		3 397.40		10 482.65
	11 000.00	1 000.00	11 401.15	3 397.40	11 750.00	10 482.65
Autres tâches de protection de l'environnement						
Partic. frais ramassage/trait. déchets	700.00		716.00		622.05	
Subvention vélos élect., thermographie			1 450.00		1 725.00	
Remboursement subv. vélos électriques				3 250.00		2 500.00
	700.00		2 166.00	3 250.00	2 347.05	2 500.00

	Budget 2013		Comptes 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Aménagement du territoire						
Honoraires, prestations service	5 000.00					
Dédommagement de tiers « divers »						15 000.00
	5 000.00					15 000.00
	541 700.00	3 000.00	520 764.89	45 758.82	559 425.68	162 670.61
FINANCE ET IMPOTS						
Impôts						
Pertes sur débiteurs	50 000.00		574 588.90-		812 756.65	
Péréquation financière	517 000.00		516 687.00		426 583.00	
Compensation finan. communes françaises	37 318.00		33 244.96		34 711.33	
Frais de perception	160 000.00		120 753.50		143 158.11	
Centime additionnel PP		4 670 000.00		4 378 745.05		5 449 781.46
Centime additionnel PM		34 000.00		54 691.58		19 334.48
Fonds péréquation financière		128 000.00		154 025.00		134 519.00
Taxe professionnelle communale		15 000.00		27 740.00		20 340.00
Actes de défaut de biens				3 784.93		4 883.95
	764 318.00	4 847 000.00	96 096.56	4 618 986.56	1 417 209.09	5 628 858.89
Charges et revenus des capitaux						
Intérêts dette moyen/long terme	26 000.00		9 884.75		50 153.15	
Intérêts compte-courant		4 000.00		3 407.49		8 188.25
Intérêts placement à terme		12 000.00		26 024.15		48 079.40
Intérêts / dividende S.l. BCGe Coficoge		60 000.00		61 887.35		61 874.50
	26 000.00	76 000.00	9 884.75	91 318.99	50 153.15	118 142.15
Immeubles du patrimoine financier						
Impôts compl. immobiliers	1 500.00		875.60		1 412.15	
Locations PF (terrains/immeubles)		3 000.00		3 722.00		5 193.00
Gains comptables s/placement financier				2 400.00		
	1 500.00	3 000.00	875.60	6 122.00	1 412.15	5 193.00
	791 818.00	4'926 000.00	106 856.91	4'716 427.55	1'468 774.39	5'752 194.04
TOTAL	5'128 793.00	5'130 102.00	4'973 848.52	5'143 592.57	6'064 624.57	6'182 186.48
Excédent des revenus	1 309.00		169 744.05		117 561.91	

FONDATION DE LA COMMUNE
DE JUSSY POUR LE LOGEMENT



Conformément aux statuts, le Conseil de Fondation est composé de :

Président Denis Chenevard
Vice-président Richard McAllister
Secrétaire Géraldine Mathieu
 Sandra Bolzonello
 Patrick Bonnefous
 Dominique Gros
 Yves Luthi
 Josef Meyer
 Franco Piagentini

Régie (voix consultatives)
 Régie du Rhône - Marie-Claude Gevaux
 Régie Brun - Anne Pastore

Réviseur aux comptes :
 Société Fiduciaire d'Expertise et de Révision SA - Pascal Rivollet

Mme Véronique Lugon, fidèle concierge des immeubles communaux, a pris une retraite bien méritée au 31 décembre 2013. M. José Antonio Lopez a pris la relève, nous lui souhaitons la bienvenue.



Immeuble au 332 rte de Jussy

Construction des immeubles, 332 route de Jussy

Le mercredi 15 mai 2013, ces nouveaux immeubles ont été inaugurés par les Autorités communales et les membres de la Fondation pour le logement. A cause d'une mauvaise météo, cet apéritif a malheureusement dû se dérouler dans les parkings, mais la soirée a tout de même été conviviale. Les habitants ont eu l'occasion de pouvoir découvrir ces logements. L'ensemble des appartements et parkings ont été mis en location entre le 1er juin et 1er août 2013.

Construction d'un cabinet médical

Le même soir, les Jusserands ont pu également découvrir le nouveau cabinet médical. Les Doctoresses Christine Sanchez-Menegay et Sharare Baumgartner-Naderi et le Docteur Riad Kini ont été présentés aux habitants.



Les docteurs au cabinet médical



Dès la mi-juin, le cabinet a pu recevoir ses premiers patients.

Immeubles route de Lullier 24 & 26

De grands travaux devront être réalisés afin d'améliorer l'isolation de l'ensemble des bâtiments. Le changement de l'ensemble des fenêtres et de la toiture sera effectué.

À l'intérieur, dans huit appartements, les cuisines et salles de bains seront changées et des travaux de peinture seront entrepris. L'ensemble des loyers sera revalorisé suite à ces améliorations.

Une nouvelle déchetterie située au bord de la route de Lullier, à la hauteur de ces constructions, est à l'étude et pourrait voir le jour en 2014.

Immeubles des Prés - Seigneur

Ils sont sortis du régime HLM, les membres de la Fondation du logement ont accepté d'appliquer 50% de la hausse de loyer proposée par la régie du Rhône, ce qui équivaut à une somme d'environ CHF 50.- par mois en fonction de la grandeur de l'appartement.

Les problèmes récurrents de chauffage doivent être résolus rapidement. Le résultat des études montre que les déperditions sont dues à un problème d'isolation. La distribution de chaleur est à présent conforme. Un couvreur va rapidement analyser l'état de la toiture et faire une proposition. Des études photo thermiques seront réalisées en cas de nécessité.

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE FORETS
GY - JUSSY - PRESINGE



RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE FORÊTS GY, JUSSY, PRESINGE



En date du 21 mars 2013 s'est déroulée la 1ère journée officielle et internationale des forêts. L'occasion pour nous d'ouvrir notre rapport administratif à l'Association des propriétaires de forêts Gy, Jussy, Presinge qui joue un rôle important dans le cadre de la gestion de nos forêts.



Situation

Le massif forestier situé sur les communes de Gy, Jussy et Presinge couvre une surface d'un seul tenant d'environ 600 ha. Le volume de bois est estimé à 253 m³/ha. On calcule que son exploitation permettrait d'extraire un peu plus de 6 m³/ha par an sans porter atteinte à la forêt elle-même, les volumes sortis étant équilibrés avec le taux d'accroissement de la forêt dans son ensemble.

Un peu d'histoire

Historiquement, les Bois de Jussy étaient un massif forestier domanial qui fut morcelé et vendu aux privés en 1856. Une surexploitation massive s'en suivit, aboutissant par des coupes régulières et rapprochées à la formation d'un taillis relativement dense. Le bois étant destiné essentiellement à la production de bois de feu. Il était en effet préférable de couper les troncs au moment où ils offraient un diamètre en rapport avec cette utilisation.

Après la deuxième guerre mondiale, l'augmentation massive de l'offre en pétrole va inciter les propriétaires à abandonner l'exploitation de leur forêt. Par ailleurs, le Conseil d'Etat décide d'entreprendre la restauration d'une forêt fortement dégradée par son exploitation en taillis, restauration que les privés ne pouvaient objectivement pas mener. Il publie en 1948 un « Plan général pour l'amélioration des forêts du Canton de Genève » et entreprend d'acquérir entre 1953 et 1964 de nombreuses parcelles afin de pouvoir exécuter ce plan d'amélioration.

Un remaniement parcellaire terminé en 1973 permettra de regrouper cette forêt domaniale sur 223 ha. En 1978, la part de forêt propriété de l'Etat couvrira 290 ha, un peu moins de 350 ha à l'heure actuelle.

Une vision globale

La gestion de la forêt nécessite de la considérer dans son ensemble. En effet, la forêt actuellement ne joue pas seulement un rôle de source d'énergie ou éventuellement de matériaux de construction, mais on lui reconnaît aussi des fonctions de biodiversité, de protection, de loisirs, ou rendant des services éco-systémiques.

Afin de pouvoir mener, parallèlement à l'Etat, ces travaux de gestion et de régénération de la forêt au niveau de l'ensemble du massif, les communes de Gy, Jussy et Presinge se sont associées au début des années 2000 afin de créer une association des propriétaires de forêts. L'Association est fondée le 13 novembre 2006, en présence notamment des Autorités communales des trois communes et du Conseiller d'Etat, M. Robert Cramer. Dès le début, l'Etat a adhéré à l'Association, mais aussi la plupart des grands propriétaires, ainsi que des propriétaires soucieux de redonner à leurs parcelles une majesté et un intérêt que les coupes en taillis leur avaient faits perdre.

L'article 2 des statuts fixe les buts de l'Association :

L'Association des propriétaires de forêts de Gy, Jussy, Presinge se fixe pour buts de :

- A. représenter et défendre les intérêts de ses membres et ceux de la propriété forestière ;
- B. promouvoir l'entretien des forêts et la valorisation de leurs produits ;
- C. informer ses membres des problématiques techniques, environnementales, économiques ou d'autre nature par le biais de documents, rencontres, excursions ou tout autre moyen adapté ;
- D. procurer à ses membres les services humains, techniques, financiers ou de toute autre nature, qui s'avèrent nécessaires pour la réalisation des buts fixés ;
- E. promouvoir une gestion raisonnée, durable et équilibrée des forêts et de leurs produits, tant au niveau de la parcelle foncière individuelle qu'au niveau régional, cantonal, suisse et mondial, ceci dans le respect des exigences des diverses fonctions des massifs forestiers et en accord avec la législation fédérale et cantonale en la matière.





Périmètre du plan de gestion
(source : Bureau d'Etudes
Poget-Meynet)

La nécessité de tout imaginer

En mai 2013, l'Association comptait une septantaine de membres, soit 36% des propriétaires du massif forestier, mais en superficie un total de 504 ha (dont 350 ha appartiennent à l'Etat), soit 81% du territoire. Ainsi, on peut calculer qu'une centaine de propriétaires possèdent la centaine d'hectares non compris dans le périmètre de l'association.

Les débuts ne furent pas faciles, car aucune structure équivalente n'existait. L'Etat, et notamment les inspecteurs cantonaux des forêts M. Philippe Steinmann, puis M. Patrik Fouvy, et les trois communes ont pleinement joué leur rôle en soutenant les efforts du comité pour trouver des solutions. Outre des aides financières venant des communes, l'Etat a pris en charge l'élaboration du Plan de gestion. Qu'ils en soient ici très chaleureusement remerciés, car rien n'aurait pu être possible sans ces soutiens.

Très rapidement les premières tentatives d'exploitation forestière ont montré que dans le cadre du modèle d'économie forestière actuel, l'équilibre financier n'était pas possible. Le comité s'est alors tourné à nouveau vers l'Etat, afin d'étudier la possibilité de mettre en place des mécanismes financiers permettant d'aider à la réalisation des objectifs de gestion. En effet, la réflexion a porté autour du rôle communautaire de la forêt, l'idée fondamentale étant de dire qu'une forêt restaurée et entretenue selon des principes de bonne gestion durable et favorisant les différentes fonctions globales était profitable à toute la société.

Ainsi, un catalogue de prestations environnementales à mettre en œuvre lors de l'exploitation a permis de quantifier des aides financières venant du Canton et de la Confédération (traitement de lisière, replantation de chênes, actions favorisant la biodiversité au niveau du sol, etc.) qui permettent d'équilibrer les coûts des travaux.

Après bien des péripéties, le Plan de gestion a été déposé au début de 2014 auprès des services de l'Etat. Ce plan, approuvé par l'Assemblée générale de l'Association en 2013, définit jusqu'en 2026 les principaux objectifs sur les Bois de Jussy :

- 1) production durable de la ressource renouvelable bois,
- 2) protection biologique et paysagère (plus particulièrement dans les surfaces en réserve, mais aussi sur l'ensemble du massif),
- 3) protection physique pour la stabilité des berges des cours d'eau et des fossés, ainsi que pour la rétention générale d'eau dans le sol,
- 4) accueil du public pour le délasserment et l'information sur les valeurs naturelles.

Ce Plan de gestion, sans être contraignant, définit les grands axes de gestion forestière du massif tout en respectant les bases légales en vigueur. Chaque intervention fait de toute manière l'objet d'un contrat passé entre l'Association et le propriétaire membre de l'Association, afin qu'il approuve les travaux et mandate l'Association pour les organiser et les suivre.

Le comité

Les membres ayant participé au comité sont :

- Pierre-André Loizeau, président (2006-2014)
- Edith Wegmuller, vice-présidente (2006-2013)
- Fabien Wegmuller, vice-président (2013-)
- Pierre Dard, trésorier (2006-2013)
- Christophe Loup, trésorier (2013-)
- Héloïse Candolfi (2013-)
- Philippe Caseys (2013-)
- Jacques Pascal Cusin (2006-2013)
- Sébastien Miazza (2006-2012)
- Isabelle Perrotin (2012-2013)
- Jacques André Romand (2006-2014)
- Olivier Sommer (2006-)
- Philippe Poget, secrétaire exécutif (2006-)

MM. Jacques-André Romand et Pierre-André Loizeau ont annoncé vouloir passer le témoin en 2014. L'Assemblée générale n'ayant pas encore eu lieu au moment d'écrire ces lignes, nous ne pouvons vous donner la composition du comité au moment de la sortie de cette publication. En tant que président sortant, je tiens à remercier très sincèrement ces bonnes volontés pour leur engagement généreux et efficace au bénéfice de la forêt.



Les chênes en taillis aux Prés-de-Villette.
On distingue clairement au centre un
chêne présentant plusieurs troncs issus
d'une souche (Photo : P.-A. Loizeau)

D'autres informations

Vous pourrez trouver des informations complémentaires sur le site internet de l'Association à l'adresse <http://www.forets-gy-jussy-presinge.ch>, en envoyant un courriel à contact@forets-gy-jussy-presinge.ch, ou en contactant Fabien Wegmuller, chemin du route de Lullier 46, 1254 Jussy, tél. 076/616.18.82.

Pour conclure

Au moment de passer le témoin, je ne voudrais pas terminer cet article sans remercier très sincèrement les autorités communales et les membres de l'Association de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant à la présidence. J'y ai passé des heures passionnantes, essayant avec le comité de faire avancer, à la vitesse des affaires forestières le plus souvent, les intérêts des propriétaires de forêts, des communes et de la nature. Il n'était pas évident pour moi d'accepter l'idée qu'une exploitation de la nature puisse l'améliorer. Vu l'histoire de la forêt genevoise, ce fait est devenu une évidence à condition de la mener en douceur et intelligemment. J'espère sincèrement que l'Association continuera son action dans cet état d'esprit.

Pierre-André Loizeau
Président sortant



Ils portent haut et fort les couleurs de Jussy